



ANTILLA

Depuis 1981

L'actualité économique, politique, sociale et culturelle en Martinique

Guadeloupe/Guyane: 2,30 euros - France: 2,60 euros - CPPAP 1122 C 86520 - ISSN 0757555

N° 1954 - 14 Janvier 2021 • 2,20€

Aide numérique aux entreprises de Martinique :



« Avec **Balan Digital** nous donnons de l'espoir aux entreprises »

Logement Social : OZANAM



Alain Mounouchy, directeur général depuis septembre 2020 nous parle du Logement Social et du groupe qu'il dirige...

Littérature...



Un livre de Roland Jean-Baptiste-Edouard



ÉCONOMIE, ENTREPRISES

Didier Grand, directeur général du Crédit Agricole Martinique-Guyane

“Nous sommes sereinement optimistes pour la Martinique”

ANTILLA

Depuis 1981

L'actualité économique, politique, sociale et culturelle en Martinique

Avec vous depuis 40 ans !

POLITIQUE

ÉCONOMIE

ENTREPRISES

ÉLU(E)S

ART & PATRIMOINE

TOURISME

MUSIQUE

SPORT

CARAÏBE...

... en 2021

nous serons toujours à vos côtés !

L'ÉDITO D'HENRI PIED

KI WOL NOU ?

OLIVIER ERNEST JEAN-MARIE

Ki Wol Nou ?

A la recherche de la raison d'être
de la Martinique



InnoMa

Nous empruntons ce titre à l'excellente publication d'OLIVIER ERNEST JEAN-MARIE, lequel se dit « À la recherche de la raison d'être de la Martinique », autant ajouter que nous suggérons à nos lecteurs de s'y rendre et d'y ajouter leur part de vérité et d'analyses...

Ceci dit, l'objet du texte d'aujourd'hui, est moins ambitieux, apparemment, car, si l'analyse précédente se cherche des réflexions « stratégiques » sur « nos »

raisons d'être, nous ébaucherons ici une tentative, en vérité plus modeste, tant il nous semble urgent de mieux regarder « nos » réels.

Le fait est que, disposant de plus de **UN MILLIARD D'euros** chaque année, **EN PROVENANCE DE L'ÉTAT FRANÇAIS**, à comparer avec les sommes de même nature réceptionnées par nos îles voisines de notre Nord et de notre Sud, beaucoup de nos élus et pas des moindres, s'attribuent de leur rôle

les ambitieuses certitudes que donne l'impression de puissance qui résulte de leur devoir de répartir cette « bienfaitante » et « immense » manne...

Tout le monde a aussi en mémoire la campagne menée, dare dare, par la sénatrice Catherine Conconne, pour son « Alé Viré », visant, avec les ardeurs qu'on lui connaît, de faire revenir opéï, ces centaines ou ces milliers de Martiniquaises/Martiniquais réparti/es ailleurs, s'ap-

puyant sur cela, comme le répètent tant d'autres, sur le fait que notre Martinique aurait perdu en x années plusieurs milliers ou plusieurs dizaines de milliers d'habitants. Nous ne serions plus, se lamente-t'on, « que » 367.000 (Je cite de mémoire).

Avec cette densité de 367 habitants au Km², la France compterait 212.850.000 citoyens (67 millions en 2020); les USA : 3 milliards 700 000 habitants (contre 300 millions aujourd'hui); la Chine tout autant (1 milliard 300 millions cette année), l'Inde tout autant; et Cuba (110.000 Km²) quelques 40 millions de cubains (contre 11 millions actuellement) et notre chère Planète terre, 134 000 000 Km² de terres habitées donc **ENVIRON 49 MILLIARDS** de terriens...

Certes comparaison n'est pas raison, mais ces relations sont utiles à apprécier quant on cherche, comme le fait aussi, M. Olivier Jean-Marie, ou Mme C. Consonne un « devenir » pour notre pays...

Une fois ceci écrit, il reste à poser quelques questions...

Suite en page 27

ANTILLA

Directrice de la publication : Valentine Hellenis : 0596 75 48 68 • Directeur de la rédaction : Henri Pied: 0596 75.48.68

Rédaction: Tony Delsham, Henri Pied, Gérard Dorwling-Carter, Mike Irasque, Philippe Pied

Commercialisation, marketing et publicité : Philippe Pied • Conception : ANTILLA : 0696 73 26 26

Collaborateurs : Gérard Dorwling-Carter, Philippe Pied, Nadia Celcal, Judes Duranty, Nathalie Laulé,

Impression: Imp. PRIM • Attention : les documents, manuscrits ou non, restent la propriété de la rédaction.

Bureaux : 60 Route Jambette-Beauséjour - 97200 Fort-de-France • Adresse postale : Antilla - 40, rue Schoelcher - 97232 Le Lamentin

Internet : antilla-martinique.com • E-mail: antilla4@orange.fr • Téléphone : 0596 75 48 68 • Port.0696 73 26 26

Motion de soutien du CÉSECÉM aux professionnels de la culture en Martinique

Le CÉSECÉM (Ndr: *Le Conseil Économique, Social, Environnemental, de la Culture et de l'Éducation de Martinique*) exprime sa préoccupation et ses plus vives inquiétudes quant au sort des professionnels de la culture qui depuis des mois, et plus particulièrement à l'occasion du second confinement imposé par la crise sanitaire, expriment leurs difficultés et leur désarroi.

Les artistes musiciens, comédiens, danseurs, créateurs visuels, plasticiens, auteurs, les techniciens, ainsi que les professions associées, n'ont plus les moyens de travailler compte tenu des restrictions pesant sur le fonctionnement des commanditaires habituels. Ils ont des difficultés à créer, ou produire et présenter leurs œuvres en raison des mesures interdisant les rassemblements et l'utilisation de locaux.

Notre situation est unique dans notre environnement géographique insulaire, et pénalise nos artistes davantage que leurs homologues, durement touchés également, sur le territoire français dans son ensemble.

Des conséquences graves sont d'ores et déjà prévisibles :

La précarisation à très court termes, des professionnels des arts et de la culture.

Le ralentissement voire l'arrêt de la création artistique en Martinique pour une saison déjà passablement perturbée.

L'impact négatif sur la progression et



la carrière de nos artistes, entraînant une perte d'attractivité de notre culture au-devant du monde.

En conséquence, le CÉSECÉM recommande :

La généralisation des procédures de soutien financier et leur application immédiate en cette fin 2020 à l'ensemble des professionnels identifiés du secteur.

La mise en œuvre d'une étude prospective permettant de cerner avec précision les problématiques de ce secteur et les solutions permettant, après stabilisation de l'environnement sanitaire et socio-économique de Martinique, entre autre, de mettre en place un système spécifique pour nos intervenants des arts et de la culture. De développer la commande aussi bien publique que privée, d'œuvres en tout genre auprès des artistes durant l'année budgétaire 2021; à cette occasion, devrait être envisagée

une action de mise en relation des commanditaires et prestataires, de type job dating culturel ; ou un salon/forum de la production artistique.

Un véritable plan d'aide à l'export des œuvres et des artistes pour compenser les restrictions locales d'exercer.

La mise en place d'un système d'accompagnement financier des entreprises touristiques, prestataires d'animation et bar-restaurants, utilisant les services d'artistes professionnels, dès la reprise d'activités.



Lapèch an danjé

Pou si pé lapèch ka ba, anlo péchè ralé kanno-yo. Sé péchè-a désidé fè an sanblé. Nou pa sav si sé ké kon ta sé manmay MIM-lan, mé yo désidé débatjé anlè bò-lanmè a Lasavann, dot ka kriyé Malékòn.

Adjilbè ki sé manmay yè bonmaten, té ka palé di Lafransez. Mé yo di'y, sa pa egzisté ankò. Antan'y istati Dénanbik té ka lonviyé olwen. Asiparé i té ké ja santi ni yonndé moun ki pa té djè ankont-li. An finaldikont, sé boug Wouj, Vè Nwè-a fini pa déchouké'y.

Rèné mennasé pou di si sé pou blotjé kon yo ka fè asou lotowout-la, i pé blotjé tou, tousa ka navidjé anlè lanmè. Kisiswa kanno, yol wond oben plat, vwalié, pétrolet, katamaran i pé jik blotjé an pakbo tou. Pas i lé trapé satis.

Sa ki fet anlè dlo ou pa ka rakonté'y atè. Eben sé péchè-a fè an gran konsit anlè lanmè pou moun atè pa sav sa yo ké fè. Sé lèndi nou ké wè.

Epi klordékòn-lan yo pé pa péché atè ankò adan sèten koté. Mé lè yo ka alé andéwò sé ankò pli mal, Lamarin ka baré yo. Asiparé kom ki diré yo té ké jik koupé an désépé-yo. Olivie alé wè Rèné ek Mari é yo déklaré lapèch an danjé é yo pé ké rété brakwazé.

Manmay lanné-a 2020 dit, tala fini koumansé mé ou sé di viryis-la pa ka moli. Nou pa pli sav si sé palakoz sa, Doktè Tata pa koté Wobè trapé ann arè'd-tjè blip. An malpalan di sé lè i wè vakabonajri-a ki fet Lamérik-la sa aji asou'y. Sa siprann anlo moun Wobè, menm manniè an mariyaj épi moun an sel kalté koulè. La pa té ni an



greenn kafé an diri-a. Asiparé silon lakat marin sé té ké nos an ti-yich Jiska. Sel bagay nou sav Alfred montré i pa té envité, pas i fè an kominiké pou di komva pa té ni mariyaj an lanméri-a.

Antouléka silon Radio bwa-patat, sé moun an té aprochan a twasan é pies pa té ni mas. Pétet yo tout té ja pran vaksen-an, nou pies pa sav. Mé ann atandan kay lé gran tou é gran ek zafè kabrit pa ka gadé mouton.

Adan zafè vaksen-tala anlo moun entjen kon tatjet an finet nef. Pèsonn pa djè cho pran'y. Menmsi pa koté Kaz-Pilot misié limè fè an Vaksinodrom, pa djè ni moun ki fè kous pou té pran vaksen-an magré direktè l'ARS vini pran ti-pitji a. Douvan nouvo model vaksen-tala, moun ka pito fè kon makata.

Jid

BEL POVEB KRÉYOL :

« *Toutan ou anlè lamè, pa janmen jouvé manman rétjen* »

RBR
LA RADIO DES HITS

WWW.RBRFM.COM

103.4 RBRfm.com 106.8 TÉL: 0596 60 00 90 | RADIORBR@GMAIL.COM

Lettre ouverte et publique de Martiniquais à Monsieur Stanislas CAZELLE Préfet-Gouverneur de Martinique



© Stanislas Cazelle (MI)

Dans une lettre ouverte au préfet et aux élus martiniquais des membres de la Société civile critiquent les mesures sanitaires liées à Covid-19.

« Lettre ouverte et publique de
Martiniquais à
Monsieur Stanislas CAZELLE,
Préfet-Gouverneur de Martinique.
Copie: Aux élus de Martinique,
Aux organisations syndicales de
travailleurs, A l'Ordre des médecins

Objet : Pour un retour à la vie normale Monsieur le Préfet-Gouverneur de la Martinique, après nous avoir assignés à résidence et confinés en octobre-novembre, vous venez « en même temps » d'ouvrir toutes grandes les portes de notre pays à un intarissable flot de touristes et de prendre des mesures de couvre-feu et d'annulation de notre carnaval. Tout ceci dans le noble souci affiché de notre bien être sanitaire.

Mais nous sommes de ceux qui, à l'instar de 75% des français selon un récent sondage publié dans « Valeurs actuelles », ont de bonnes raisons dont une raison majeure propre à nous, Martiniquais, de ne pas faire confiance à l'État français.

Nous faisons partie de ceux qui combattent pour un procès et un châtiement des coupables du crime de l'empoisonnement de 92% de notre peuple au chlordécone par les grands propriétaires terriens békés soutenus par l'État. Vous en êtes ici le représentant zélé, prompt à pourchasser les valeureux militants anti-chlordécone et à protéger les empoisonneurs. Vous avez fait annuler un arrêté municipal qui interdisait, en concertation avec les administrés, l'utilisation des pesticides sur une partie de la commune du Prêcheur: singulière façon de vous soucier de notre bien être sanitaire !

Nous sommes de ceux qui ont en mémoire la précédente pandémie de

grippe A, H1N1 de 2009, qui était censée faire des millions de morts. Ainsi, il avait été programmé en France et à l'échelle mondiale une gigantesque opération de vaccination contre la grippe A. Nous nous rappelons comment le gouvernement français a commandé à prix d'or 100 millions de vaccins dont les effets indésirables ont été si importants que la campagne a dû être stoppée en France et dans le monde. La catastrophe annoncée n'a pas eu lieu à cause du très faible taux de vaccination de par le monde.

Nous sommes de ceux qui se souviennent du récent scandale du REMDESIVIR, traitement coûteux à plus de 2000 € la dose, imposé gratuitement aux hôpitaux **AU PRIX DU PILLAGE DE LA SÉCURITÉ SOCIALE**, contre le traitement à l'hydroxychloroquine utilisé avec succès par le professeur RAOULT pour le prix modique de 4 à 5 € la dose. Le Remdesivir a fini par être déconseillé

par l'Organisation mondiale de la santé pour son inefficacité et ses effets indésirables sur le foie et les reins!

Nous sommes de ceux qui assistent, hallucinés, à la persécution de médecins intègres non vendus aux riches laboratoires

pharmaceutiques, lesquels auraient consacré 40 millions d'euros à faire du lobbying auprès de l'Union Européenne. Ainsi les éminents professeurs **RAOULT et PERRONNE** ont été sanctionnés, diabolisés, pour crime du respect de leur serment d'Hippocrate et pour avoir sauvé des milliers de vies avec des traitements trop bon marché au goût des multinationales de la santé et des gouvernements à leurs ordres.

Nous sommes de ceux qui font confiance aux spécialistes honnêtes qui estiment qu'il n'y a pas de pandémie, que le nombre de cas positifs est volontairement gonflé. Certains parmi nous, après avoir enquêté auprès du personnel hospitalier de Martinique sur le chiffre de 49 cas indiqué une fois par le directeur de l'ARS, ont eu le retour suivant: sur ces 49 cas déclarés, plus de 40 relevaient d'autres pathologies et avaient été faussement et abusivement attribués au covid 19. Sans parler du nombre important de faux positifs: une récente étude menée en France par les laboratoires Biogroup a montré que 63% des cas déclarés positifs par les tests rapides antigéniques se sont finalement révélés négatifs après tests PCR (eux-mêmes insuffisamment fiables) **MAIS ONT ÉTÉ COMPTABILISÉS DANS LES STATISTIQUES.**

Nous sommes de ceux qui pensent que c'est délibérément, cyniquement et machiavéliquement que les différents gouvernements, dont le vôtre, fidèles défenseurs des intérêts du grand capital, à qui le marché de la santé offre des profits faramineux, organisent un scénario catastrophe afin de museler les populations et de vendre des vaccins douteux. Nous considérons ainsi que la venue massive des touristes a vocation à être instrumentalisée afin de créer un vent de panique et d'acculer notre population, pour soi-disant la protéger, à accepter une campagne de vaccination que jusqu'ici

elle refuse en très grand nombre.

Or, aujourd'hui, cette vaccination ou plutôt, selon les spécialistes, cette thérapie génique d'un genre nouveau, jamais encore expérimentée, a déjà provoqué de graves effets secondaires irréversibles du fait d'une modification génétique et même des décès.

Deux médecins de premier plan, le Britannique Mike YEADON, ancien vice-Président et directeur scientifique du laboratoire PFIZER, fabricant du vaccin que vous vous apprêtez, avec le Directeur de l'ARS, à nous infliger à compter du 15 janvier, et l'Allemand Wolfgang WODARG, ont appelé à la suspension des études sur ce vaccin et lancé une pétition en ce sens en direction de l'Agence Européenne du médicament. Extraits: « Au cours de ces études, tous les chats qui avaient initialement bien toléré la vaccination sont morts après avoir été infectés par de vrais coronavirus[...] Les gouvernements prévoient d'exposer des millions de personnes en bonne santé à des risques inacceptables et de les forcer à se faire vacciner en appliquant des restrictions discriminatoires à ceux qui ne sont pas vaccinés».

Face à ces risques potentiellement mortels, vous n'êtes pas sans savoir qu'une association nommée «Réaction 19» a porté plainte contre X le 16 décembre dernier auprès du Tribunal judiciaire de Paris pour: « Délit de mise en danger délibérée de la vie d'autrui, délit de tromperie aggravée, délit d'abus de faiblesse, délit d'extorsion aggravée».

Concernant le confinement, un éminent porte-parole de l'Organisation Mondiale de la Santé, David NAVARRO, a déclaré dans une interview publiée le 8 octobre dans le quotidien The SPECTATOR: « Nous lançons un véritable appel à tous les dirigeants du monde : cessez d'utiliser le confinement comme principale méthode de contrôle... Souvenez-vous que les confinements ont une seule conséquence que vous ne devez jamais sous-estimer et qui est de rendre les pauvres encore plus pauvres».

Tous les spécialistes honnêtes sont d'avis qu'il n'y a pas de pandémie exposant les populations à une

mortalité supérieure à la normale et que la vaccination est à la fois **INUTILE** et **DANGEREUSE**. Des traitements efficaces existent qui ont largement fait leurs preuves, pour peu que le patient soit traité à temps, et qu'on n'applique pas la sinistre règle des 4 D: doliprane, domicile, dodo, DÉCÈS.

Pour toutes les raisons sus mentionnées, nous sommes contre la vaccination et pour un retour à la normale de toutes les activités, et **NOTAMMENT POUR LA REOUVERTURE DE L'UNIVERSITE** réclamée par l'Association solidaire des étudiants de Martinique (ASEM).

Recevez, Monsieur le Préfet Gouverneur, l'assurance de notre détermination à ne pas nous soumettre à vos diktats. Et soyez sûr que nous appellerons à la désobéissance civique partout en Martinique.

Contacts:

retouralnormal.matinik@gmail.com
0696 86 61 93 - 0696 43 13 69
0696 39 29 98

Martinique Caraïbe
ce vendredi 1er janvier 2021

Premiers signataires;

ADIN Nicole, BOURGADE Marcel, BULOT Patricia, De VASSOIGNE Alain, FERJULE Marie Josée dite Maïsha, GERMAIN Dominique, GERMAIN Flora, HOMBEL Murielle, MILOME Jeanine, PETITOT Jacqueline, RAVENET Monique, SABINE Sophia;, SAMORE Akan (Rotsen), SINGA Suzy, TOBINORD Arnaud, TOUSSAY Sandrine. »

Il va de soi que si certaines assertions de cette pétition sont marquées au coin de la théorie du complot - ce qui en réduira le nombre de signataires et affaiblit sa portée - cette démarche citoyenne à pour intérêt d'exister dans un contexte où le public semble se désintéresser totalement de la chose publique.

Gérard Dorwling-Carter.

Des faits et des hommes

La semaine utile de GDC

LE LOTO « STÉPHANE BERN » : UNE ENVELOPPE IMPORTANTE POUR L'OUTREMER



La **Fondation du Patrimoine** et la **mission Stéphane Bern** ont annoncé une enveloppe de 15,2 millions d'euros pour la restauration de 101 sites, dont 751 000 euros pour quatre sites situés en Outre-mer. Les fonds sont collectés du Loto du Patrimoine de la Française des Jeux (FDJ), du mécénat de FDJ, du parrainage de la Monnaie de Paris grâce à la vente des "pièces d'Histoire", de la collecte nationale Mission Patrimoine et d'un mécénat de Christie's.

Les sites ultramarins sont la **Maison Liensol**, à Basse-Terre, en Guadeloupe pour des travaux, estimés à 1.941.000 euros, une dotation de 81.000 euros sera attribuée.

En Martinique, l'**Habitation Céron** devrait percevoir 300.000 euros sur les 354.183 euros nécessaires à de l'égavage, à la réfection complète de la charpente, à la couverture de la purgerie et à la fabrication d'une roue à aube.

Le même montant est prévu pour la **maison du directeur du bague des îles du Salut** à Cayenne, en Guyane, pour des travaux de rénovation estimés à 1.654.000 euros. Pour l'**ancien bâtiment Crédit foncier de Madagascar** à La Réunion 70.000 euros, pour la mise en sécurité du site.

Pour le site (considéré comme exceptionnel) du **Sacré-Cœur de BALATA**, le dossier est en voie de finalisation.

ETATS-UNIS : LES SUPPORTERS DE DONALD TRUMP ONT PRIS D'ASSAUT LE CAPITOLE

Mercredi 6 janvier, sénateurs et membres de la Chambre des représentants se réunissaient pour valider la victoire de Joe Biden, des partisans de Donald Trump ont envahi le Congrès américain, ponctuant leur passage de selfies, chaos et destructions. Au cours de ces heures quatre personnes ont trouvé la mort. Le lendemain soumise à un couvre-feu, la capitale a retrouvé son calme dans la soirée.

L'Amérique a vécu l'une des journées les plus sombres de son histoire récente, à deux semaines de l'investiture de Joe Biden, le successeur de Donald Trump à la Maison Blanche.

A mi-journée devant la Maison Blanche, le président Trump a tenu un meeting, tandis qu'à 13 heures, dans le Capitole qui abrite le Congrès, les parlementaires américains se réunissaient pour certifier la victoire de Joe Biden.

Donald Trump haranguant la foule à répété ses accusations de fraudes électorales devant plusieurs milliers de supporters venus de tout le pays. Dans son discours, il appelle à faire pression sur les parlementaires, lesquels s'apprêtent, au Congrès, à confirmer l'élection de Joe Biden. Le meeting terminé, les militants chauffés à blanc se dirigent en direction du Capitole, à 2,5 km de là.

En quelques minutes, une foule hétéroclite pénètre dans les lieux, fait céder les barrières, des heurts éclatent entre manifestants et policiers qui tirent une grenade assourdissante et font usage de gaz lacrymogène, tentant de disperser la foule, mais le groupe rejoint les escaliers qui





mènent à la porte du bâtiment.

Une vitre a été brisée, Les caméras placées à l'intérieur du Capitole montrent aux chaînes d'information les manifestants qui pénètrent dans les lieux, on voit même un participant embarquer un pupitre du Congrès.

Certains manifestants arborent des drapeaux confédérés, des Etats esclavagistes du Sud pendant la guerre de Sécession. Les émeutiers ont pénétré en brisant la porte, pourtant restée ouverte au départ d'un parlementaire, saccageant les lieux, dérochant au passage son ordinateur portable, laissant des mégots au sol et sur le bureau. Dans de nombreux bureaux, des dossiers sont jetés à terre et du mobilier dégradé, dans les locaux attribués à Nancy Pelosi. Richard Barnett, un homme de 60 ans originaire de l'Arkansas, s'installe et pose les pieds sur le bureau de la patronne des démocrates. Il en ressort avec une lettre avec papier à en-tête et un morceau de la plaque en bois qui porte le nom de la présidente de la Chambre des représentants. pour la brandir en relatant à la presse ses exploits de la journée.

A 14h30, la police décide d'évacuer la salle, direction les sous-sols où les salariés du Congrès ont pensé à emmener les caisses en bois qui contiennent les bulletins de vote des grands électeurs.

La sénatrice démocrate Tammy Duckworth, vétéran d'Irak, qui a perdu ses deux jambes au combat reste cachée dans son bureau, certains élus et employés se retrouvent piégés derrière les portes de bureaux barricadés, alors que des supporters de Donald Trump envahissent le bâtiment.

Donald Trump. Vers 14h30, publie un premier appel au calme, dans lequel il appelle ses partisans à rester «*pacifiques*», sans leur demander de quitter les lieux. «*Restez pacifiques* », «*pas de violence* », écrit-il encore dans un second message, sans donner de consignes. C'est **Mike Pence, qui décide de son propre chef d'autoriser l'intervention de la Garde nationale pour mettre fin à cette intrusion.**

Plus d'un millier de militaires de la Garde nationale arrivent à Washington. La police locale est mise à contribution et le gouverneur de Virginie, l'Etat voisin, a

déployé la garde de Virginie ainsi que 200 Virginia State troopers. Vers 16h30, une colonne du FBI et du département de la sécurité intérieure en équipement antiémeute pénètre dans le Dirksen Senate Office Building, une annexe du Sénat. Il s'agit désormais de sécuriser les lieux.

Une bombe artisanale a été retrouvée au QG du Comité national républicain, dans un bâtiment voisin du Congrès, un colis suspect également découvert au siège du Comité national démocrate, qui a été évacué.

A l'extérieur, des militants s'en prennent à des équipes de télévision, s'attaquant violemment au matériel. Il est 19 heures quand les parlementaires, escortés par des militaires en armes, sortent de leur abri pour reprendre le travail tandis que la nouvelle de l'élection de deux sénateurs démocrates en Géorgie, renversant la majorité, est tombée au milieu du chaos de l'après-midi.

Au milieu de la nuit, le vice-président Mike Pence confirme finalement la victoire du démocrate Joe Biden, avec 306 grands électeurs contre 232 pour le président sortant.

PAROLE DE CÉSAIRE (sur "Le Progressiste")



S'adressant au ministre de l'Intérieur, Jules Moch [...] Permettez-moi de vous donner cet avertissement. Lorsque, sous couleur d'assimilation et sous prétexte d'uniformisation, vous aurez accumulé dans ces territoires, injustice sur injustice, lorsqu'il sera évident qu'à la place d'une véritable assimilation, vous entendez ne leur offrir qu'une caricature, une parodie d'assimilation, alors, vous susciterez dans ces pays une immense rancoeur et voici ce qui se produira : Vous aurez fait naître dans le coeur des Martiniquais, des Réunionnais, des Guadeloupéens, un sentiment nouveau, un sentiment qu'ils ne connaissaient pas et dont vous porterez la responsabilité devant l'histoire, un sentiment dont les conséquences sont imprévisibles : vous aurez fait naître chez ces hommes le sentiment national martiniquais, guadeloupéen ou réunionnais.

Didier Grand, directeur général du Crédit Agricole Martinique-Guyane :

« La plupart des entreprises en Martinique sont bien gérées ; elles étaient donc capables d'encaisser les chocs »

Didier Grand directeur général du Crédit Agricole Martinique-Guyane (MI)



Comment la Caisse Régionale du Crédit Agricole a-t-elle réagi à la crise sanitaire ? Quelles décisions ont été prises par l'établissement bancaire face à cette crise et les incertitudes qu'elle charrie ? Quelles sont les initiatives, les plus récentes, du Crédit Agricole Martinique-Guyane à l'endroit des entreprises émergentes et de la jeunesse ? Et quel est le "regard" de la direction de l'établissement sur les perspectives portées par cette année 2021 ? Autant d'interrogations, parmi d'autres, auxquelles répond ici Didier Grand, le directeur général du Crédit Agricole Martinique-Guyane.

ANTILLA : Comment pourriez-vous présenter le Crédit Agricole à celles et ceux qui en méconnaissent l'Histoire et le rôle ?

Didier GRAND : Depuis que je suis à la direction générale du Crédit Agricole de Martinique et Guyane, et avec tout l'engagement du Conseil d'Administration, nous essayons de refonder en profondeur notre modèle de banque coopérative et mutualiste. D'abord notre histoire **originelle** est martiniquaise, puisque nous nous sommes implantés ici à la demande de l'Etat, dans les années 1949 même s'il existait des germes de syndicalisme coopératif. Depuis cette époque et c'est encore vrai, nous sommes la seule banque coopérative et mutualiste ; ce qui veut dire premièrement que nous sommes statutairement rattachés à ce territoire. De plus, nous avons

été créés pour être un outil de **développement** du territoire, des hommes et des femmes qui y habitent et le faire de manière responsable sur le long terme : sans développement du territoire il n'y a pas de développement du Crédit Agricole *contrairement aux autres banques qui peuvent exercer leurs activités ailleurs*. C'est la grande différence entre être présent et être ancrés. Deuxièmement, nous sommes la seule banque, même si les autres ont le statut coopératif, où le Conseil d'Administration présidé par **Alex Rosette** n'est composé que de martiniquais : ça veut dire que toutes les décisions, même les plus difficiles, se prennent ici, sans aucune injonction de Paris, d'Aix ou de Strasbourg. A partir du moment où je suis garant du bon exercice de la loi bancaire, nous sommes totalement libres de nos dé-

cisions.

L'agriculture est le secteur d'activité fondateur du Crédit Agricole. Il faut observer qu'en Martinique nous avons une agriculture organisée qui est relativement jeune : en métropole c'est le cas depuis plus de 100 ans ; en Martinique on peut considérer que c'est essentiellement depuis 30 /40 ans. Cela veut dire que la culture coopérative - qui est finalement une forme d'abnégation où l'on fait passer l'intérêt du collectif avant l'intérêt individuel - le moins qu'on puisse dire, c'est qu'elle est faible en Martinique. C'est d'autant plus surprenant que généralement les modèles de coopération sont nés dans l'adversité. Et dans un pays confronté à autant d'aléas, on aurait pu penser que la coopération entre les hommes aurait pu être plus forte.

Il est important de préciser que nous faisons ce métier de banquier avec la même contrainte bancaire, la même loi concurrentielle que pour les autres banques, mais nous avons, en plus, nos caisses locales avec des femmes et des hommes de la Martinique qui co-administrent l'entreprise et qui ne sont animés que par une finalité : le développement et l'utilité au territoire. Et puis vous savez, tout ce qu'on a enseigné a été révélé plus fortement par la crise du Covid-19.

C'est-à-dire, plus précisément ?

Cette crise a permis de mettre en exergue des actions que l'on faisait avant mais qui se voyaient moins, et des initiatives supplémentaires qu'aucun autre établissement bancaire n'a prises. Pour le Crédit Agricole Martinique-Guyane, c'est simplement le prolongement naturel de ce qu'est une banque coopérative et mutualiste, inscrite sur le long terme. Quand la crise sanitaire s'est imposée, la première décision que nous avons prise, et que le Conseil d'Administration a soutenue, a été atypique.

En effet nous nous sommes dit que dans un pays où la population fragile est beaucoup plus forte qu'en métropole - les clientèles "fragiles" sont 3 à 4 fois supérieures en Martinique - nous avons le devoir moral d'ouvrir toutes nos agences. Nous avons construit cela avec nos équipes - et avec

« Nous avons le devoir moral d'ouvrir toutes nos agences »

“On aurait pu penser que s’il y a des domaines où la coopération entre les hommes aurait pu être plus forte, c’est bien chez nous en Martinique.”

mêmes peurs que les autres par rapport

au virus – nous avons demandé à nos collaborateurs que toutes nos agences soient ouvertes, alors qu'en métropole certaines caisses régionales, comme beaucoup de banques ici, avaient fermé une agence sur trois. La **singularité** de notre tissu social en Martinique, faisait que nous avions ce devoir moral. Ensuite nous avons essayé d'être les soldats loyaux de la puissance publique en s'organisant pour les **PGE** (Prêt Garanti par l'Etat, ndr), que nous avons distribué de manière responsable. Nous avons aussi mis en place, de ma-

nière massive le report des échéances de crédit. Il faut savoir qu'un régime de croisière, en Martinique, pour l'ensemble des banques, ce sont environ **400 millions d'euros** d'encours de "crédits court terme" qui sont injectés chaque année. Avec le PGE, les banques ont mis en place un **milliard** d'euros de crédits court terme. Donc il y a de la trésorerie, et on ne peut pas dire que l'Etat n'a pas joué son rôle. Afin d'avoir des réponses rapides, pour nos clients, nous avons aussi mis en place un **"comité PGE" journalier** » et ainsi être les plus réactifs possible. De plus, nous avons décidé que nous



En compagnie d'Alex Rosette, Président du Crédit Agricole



Photo : Le Parisien

« Il faut rendre hommage aux chefs d'entreprise martiniquais, qui sont des acteurs responsables et prévoyants »

lions pas, malgré toutes les incertitudes, changer notre politique "classique"

d'octroi de crédits : Au Crédit Agricole nous finançons tous les secteurs, tous les projets et tous les marchés, si on considère qu'il y a une chance que ça marche. On a donc garanti à nos clients à qui on avait donné des accords, que ces derniers seraient maintenus.

Quelle a été la « politique » du Crédit Agricole en direction d'un secteur particulièrement impacté par cette crise sanitaire, qui est celui de l'hôtellerie-restauration ?

Nous avons continué, au cœur de cette crise, à financer l'hôtellerie et la restauration car nous avons considéré que nous avions un devoir d'optimisme, que l'économie c'est la **confiance** et que si une banque commençait à dire "pour le futur je n'ai plus confiance dans la marque et destination Martinique" c'était catastrophique. Et nous ne sommes pas trompés du tout au regard de l'attractivité de ce début de saison haute, mais nous aurions pu. Comme nous sommes la seule banque qui finance tout le monde - de la petite agriculture à la plus moderne, des petits entrepreneurs aux plus grands groupes, des particuliers aux associations, nous disposons d'un échantillon large et représentatif de notre économie.

D'ailleurs il faut rendre hommage, pour ar-

ce misérabilisme qui m'insupporte, au tissu économique martiniquais, qui est bien plus résilient que ne le laissent parfois en

tendre certains politiques ou certaines organisations socioprofessionnelles.

En quoi notre tissu économique est-il « plus résilient » ?

La plupart des entreprises en Martinique sont bien gérées, et elles étaient donc capables d'encaisser les chocs. Vous savez, **60 à 65%** des PGE qui ont été débloqués sont actuellement en réserve. Par sécurité, parce qu'il peut y avoir un "trou" de trésorerie, le chef d'entreprise opte pour ce PGE, mais ne l'utilise pas immédiatement parce qu'il n'en a pas encore besoin. C'est-à-dire que même si le chef d'entreprise n'avait pas de PGE, son entreprise serait toujours là. Par contre, plus la crise dure et plus ce PGE sera utile. Alors ça ne veut pas dire qu'il n'y a pas d'entreprises en difficulté dans quelques secteurs, mais ce n'est pas un **misérabilisme** économique général. Il faut donc rendre hommage aux chefs d'entreprise martiniquais, qui sont des acteurs responsables et prévoyants, "costauds", et donc capables

d'encaisser des chocs. Et avec ces mesures d'aides, l'Etat a "nationalisé" 50% de l'emploi en France. Quand vous payez à temps partiel et que c'est l'Etat qui prend en charge, l'emploi est pour ainsi dire nationalisé. Au **Crédit Agricole** nous avons un système très protecteur, et malgré cela nos collaborateurs ont fait le choix, dans leur grande majorité, de venir au travail. Vous savez, je tiens vraiment à souligner **l'engagement** de tous nos collaborateurs, notamment au plus fort de la crise sanitaire.

Donc je leur dis "respect", respect aux 360 Collaborateurs et aux 90 Administrateurs du Crédit Agricole qui se mobilisent tous les jours pour agir au mieux au service du territoire et de ses habitants.

Et dans toutes les banques, les collaborateurs et collaboratrices ont fait leur job et du mieux possible. Du fait de cette "crise Covid", il y a quand même eu 20% à 25% de nos effectifs en moins. Pourtant nous avons réalisé, en 3 mois de PGE, ce qu'on réalise en production de crédits en un an ! En outre, des clients étaient assurés chez nous avec la "garantie de perte d'exploitation". Hé bien même si aléa de type sanitaire n'était pas intégré dans leur contrat, nous avons fait un geste mutualiste, de 1500 à 10.000 euros, pour accompagner tous ces clients-là. Notre caisse régionale a donc versé **600.000 euros** de primes d'assurance de perte d'exploitation. Et nous n'étions pas obligés de le faire. C'est une véritable décision de notre Conseil d'Administration avec notre filiale Pacifica. Pour aider les plus anciens, nous avons également créé un "fonds de solidarité", auquel nous avons abondé avec l'ensemble des caisses régionales pour **20 millions d'euros**, et nous avons, à travers nos caisses locales, apporté à un maximum d'EHPAD de l'équipement, de l'accès au numérique, des dizaines de tablettes. C'est ainsi le prolongement naturel du **Crédit Agricole**, qui veut être en interaction et soucieux de l'inter-génération. Mais un autre élément est pour nous symbolique.

« Nous avons réalisé, en 3 mois de PGE, ce qu'on réalise en production de crédits en un an ! »

A quoi faites-vous allusion ?

Il y a eu tout ce débat sur la venue des médecins cubains en Martinique. Et un jour, je reçois une demande de la CTM pour leur ouvrir des comptes bancaires, parce que toutes les autres banques, me dit la CTM, avaient refusé de le faire. Alors cela nous a demandé des heures de travail, du travail intense avec Crédit Agricole SA pour s'assurer du respect des règlements liés à l'embargo sur Cuba mais nous l'avons fait parce que nous avons estimé que ces médecins cubains méritaient le **respect**.

Ils et elles sont venu.e.s sur notre terre martiniquaise pour potentiellement nous aider, et nous trouvions indécents de ne pas les aider en retour. On ne pouvait pas, ne pas accueillir des gens loin de leurs familles depuis des mois, et leur dire de se débrouiller. Nous nous sommes donc engagés avec l'appui de notre Conseil d'Administration, et nous sommes très **fiers** d'avoir été simplement utiles. D'ailleurs cela a été très apprécié de la population martiniquaise qui nous l'a fait savoir.

Autre élément, au tout début de la crise sanitaire, nous avons appris que dans certaines entreprises coopératives agricoles, les salariés ne voulaient pas aller travailler car ils n'avaient pas de masques. Là on s'est dit qu'on n'allait pas ajouter une crise alimentaire à une crise sanitaire. Grâce à Contact-Entreprises, j'ai pu solliciter le dirigeant de l'entreprise Corestel. Et avec l'accord de notre Conseil d'Administration, nous avons engagé un paiement international de 1,5 millions d'euros pour commander des masques au profit d'acteurs qui ne se connaissent pas. Bien sûr, nous avons orchestré la même opération en Guyane. Donc, cette crise sanitaire a fait émerger des nouvelles formes possibles de coopérations, y compris entre des martiniquais, parce que la Martinique comporte beaucoup de talents et de gens intelligents, mais il y a parfois trop de luttes "fratricides".

« Les discours parfois misérabilistes sur l'économie de la Martinique constituent une erreur politique »



« Le Village by CA, une nouvelle forme de coopération entrepreneuriale ! »

Qu'en est-il précisément de ce "Village by CA" dont on entend de plus en plus parler ?

C'est du mécénat d'entreprise(s).

Le *Crédit Agricole Martinique-Guyane* et la *Chambre de Commerce et d'Industrie (CCIM)* ont décidé d'unir leurs forces pour offrir à des *start-up* un espace pour grandir, et nous proposons, à toutes les entreprises locales qui le veulent, de s'associer à ce pari. Nous avons ainsi 12 autres mécènes, qui sont pour la plupart des grandes entreprises de l'île et dont il faut saluer l'engagement. Aujourd'hui notre *Village* accueille une **quinzaine** de *start-up*, et a déjà créé 20 emplois. C'est une contribution au "ré-ensemencement" de l'attractivité de notre territoire et nous pourrions bientôt nous l'espérons, l'inaugurer.

De plus, ce *Village by CA* est interconnecté à la trentaine des autres *Villages* de métropole et à tous les comptoirs de présence du *Crédit Agricole* dans le monde.

Nous offrons donc à tous les entrepreneurs de France hexagonale et de Martinique, la possibilité d'être en interconnexion partout dans le monde.

Autre initiative portée par le Crédit Agricole : "Tourisme by CA". De quoi s'agit-il ?

Cette initiative s'inscrit dans notre volonté de soutien à la filière du tourisme local. Dans le « Village By CA » d'une autre Caisse Régionale, celle du *Crédit Agricole d'Aquitaine*, une *start-up* a créé une plateforme ; l'idée étant de dire que le monde de l'hôtellerie-restauration français paie un lourd tribut à tous les organisateurs et autres *bookings* américains.

Nous avons proposé d'adapter cette démarche pour la Martinique, et il nous a été permis de le faire. Nous avons donc appelé tous les acteurs du tourisme – *Comité Martiniquais du Tourisme*, CTM, EPCI, UMIH, ZILEA, Chambres Consulaires, etc. – pour leur proposer une invitation de travail dans les 2 jours qui suivaient. Tout le monde a accepté et tout le monde était présent (*sourire*). Modestement, nous avons donc réussi à mettre ensemble tous les acteurs de la "filiale tourisme" en Martinique. Et tous ont joué le jeu, il faut le souligner et le saluer. Concrètement "Tourisme by CA" est une **plateforme numérique** où les professionnels inscrivent leur référencement, et éventuellement des réductions appelées « Bons Plans ». Au *Crédit Agricole*, pour accompagner le mouvement, nous avons engagé 150 000 euros sous


LA MARTINIQUE
VOUS DIT
MERCI



forme de bons cadeaux de 20 euros offerts à nos Sociétaires, à dépenser exclusivement auprès des acteurs du tourisme local.

Dans les grandes lignes, quelle est l'action du Crédit Agricole en direction de la jeunesse ?

Il faut savoir que le premier facteur d'exclusion dans nos sociétés modernes, en Martinique ou ailleurs, c'est la difficulté pour un jeune, de 3^{ème} par exemple, de trouver un stage d'initiation. Si papa ou maman ne connaît pas le chef d'entreprise du coin, le jeune ne trouve pas de stage. Donc nous avons décidé d'accueillir une trentaine de jeunes de 3^{ème}, de milieu les moins favorisés. Et ces jeunes sont ravi.e.s de cet accueil. Il y a un an et demi, nous avons également créé la première **"licence de banque-assurances"** pour le Crédit Agricole, où nous avons intégré 15 alternants. Cette licence a été construite "sur-mesure", avec Pôle Emploi et l'Université des Antilles (UA) et le soutien financier de la CTM.

A côté de cela, nous continuons à prendre 3 ou 4 alternants supplémentaires dans d'autres filières, et pour 2021 nous avons décidé que nous accueillerons un total de 30 alternants, parce que nous es-

timons que nous avons tous un devoir vis-à-vis de nos jeunes. En outre nous poursuivons notre politique d'embauche, puisque nous recrutons en moyenne 25 personnes par an. Et ça fait des années que le Crédit Agricole Martinique-Guyane arrive à faire revenir en Martinique 1 ou 2 jeunes martiniquaises ou martiniquais.

Enfin vous ne le savez peut-être pas mais notre banque, la 10^{ème} mondiale est fondée sur un modèle de **"méritocratie républicaine"**, c'est-à-dire que tous les dirigeants du Crédit Agricole viennent de la base : moi j'ai commencé aux archives, à ranger les dossiers. C'est le travail puis la sélection : il n'y a pas de passe-droits. C'est pourquoi notre Caisse Régionale, investit beaucoup sur les Collaborateurs et nous avons mis en place un programme d'identification de martiniquais à **haut potentiel** à qui l'on donne de nouveaux défis. Pour certains, nous organisons des mobilités en métropole, afin de diversifier leurs savoir-faire et qu'ils soient le mieux "armés" quand

ils se présenteront aux épreuves de parcours de direction, en compétition avec des Collaborateurs du Groupe ayant d'autres expériences. Ainsi "demain" il faut espérer qu'un certain nombre de ces Collaborateurs martiniquais, voudra revenir ici pour diriger cette Caisse Régionale.

Le Crédit Agricole Martinique-Guyane investit sur des hommes et femmes, comme aucune autre banque n'est en train de le faire, pour avoir des futurs cadres de direction martiniquais. Et "demain" guyanais aussi, je l'espère !

Toujours au chapitre de la jeunesse, qu'est-ce que la plateforme WIZBII ?

C'est une plateforme pour référencer les stages, les emplois, etc. Toujours dans une logique de coopération, j'ai proposé à l'association Contact-Entreprises de mettre cette plateforme à leur disposition pour fédérer leurs 350 adhérents. Nous sommes ainsi dans le Groupe Crédit Agricole, la première plateforme "co-bran-

« Nous essayons de préparer en permanence l'avenir »

« La Martinique et la Guyane auraient sans doute intérêt à renforcer leur coopération »

dée" (co-marquées pour un produit ou service, ndr). J'ai estimé en effet que le **partage** donnait plus de chances d'être utile aux jeunes de nos territoires que d'agir seul. Au *Crédit Agricole* nous avons beaucoup travaillé pour apparaître le plus possible comme un acteur qui fédère. Et quand on veut être utile à son territoire, il faut réunir un maximum de forces vives. D'ailleurs c'est pour ça que nous sommes **optimistes** pour la Martinique : pour les masques, les jeunes, le Tourisme ou le *Village by CA*, nous avons trouvé des acteurs, des personnes qui voulaient coopérer. Et vous savez, au moment où je vous parle et même si rien n'est acquis, le *Crédit Agricole*, qui représente un tiers de l'économie martiniquaise, ne voit pas encore la réalité de la crise dans la dégradation des situations économiques.

Pour quelles raisons dites-vous cela ?

Pour des raisons objectives et d'autres qui le sont moins. Les raisons objectives c'est qu'ayant injecté autant de liquidités, c'est normal que des entreprises résistent en sus de leurs capacités initiales. Et je rappelle que 60% des entreprises n'ont pas utilisé leur PGE. De plus, plus de 98% des entreprises ont repris le paiement de leur échéance de prêts depuis le mois de novembre, à ce stade car il faut demeurer prudent, sans difficulté majeure. Vous savez, je pense que les discours parfois misérabilistes sur l'économie de la Martinique constituent une erreur politique : à force de faire trop de généralités, nous risquons de ne pas être crédibles au niveau des gouvernants. Il faut bien sûr aider les secteurs qui sont en difficulté, cibler les actions à mener et la solidarité nationale doit être mobilisée pour ces secteurs ou certains acteurs. Mais quand vous avez l'habitude de dire que tout va mal, que tout est mauvais en permanence, ce n'est pas crédible, c'est contre-productif et en plus c'est simplement faux !

Nous entamons l'année 2021 : quel est votre regard - objectif - sur les perspectives à venir ?

En 2020 nous avons accordé, hors PGE,

plus de crédits qu'en 2019. Par conséquent tout ça c'est de **l'investissement**, dont une grande partie se réalisera, de manière opérationnelle, en 2021. Cette année les entreprises qui ont par exemple choisi de construire des hangars, feront travailler les entreprises du BTP. Donc il y a quand même du travail "en route" et donc des flux : l'année 2020 a préparé un avenir, avec une forme de confiance et d'optimisme économique dans cet avenir. Et puis on ne peut pas avoir débloqué autant de crédits hors PGE, qui ne vont avoir d'effets. Il y a donc une **dynamique économique** grâce aux chefs d'entreprise mais aussi aux particuliers, puisque "l'activité habitat" a été très élevée en Martinique. Tout ça c'est de la dépense qui sera injectée dans l'économie martiniquaise et qui est déjà "en route". Les demandes d'investissement continuent d'affluer, et les personnes qui investissent sont des personnes qui croient en l'avenir de la Martinique. Ainsi au *Crédit Agricole* nous avons réaménagé les 3 étages de notre siège du Lamentin - donc des entreprises martiniquaises y ont travaillé -, nous avons prévu de poursuivre la rénovation d'une vingtaine de nos agences, pour plusieurs millions d'euros, nous continuons à former nos collaborateurs, à recruter, etc. Donc nous essayons, comme beaucoup d'entreprises martiniquaises, de préparer en permanence l'avenir. Et ce n'est pas neutre parce qu'on ne voit pas encore beaucoup les effets de levier du "plan de relance" de la CTM ou de l'Etat. Mais ces effets auront bien lieu, il faut en être conscient à condition d'aller chercher les dossiers. Car la Martinique ne souffre pas actuellement d'un manque de fonds possibles, mais de projets.

Y-a-t-il des réalités de notre « vie économique » qui vous ont marqué ?

La Martinique est une île d'entrepreneurs, qui ont notamment cette capacité - dont je suis admiratif - d'avoir créé des modèles économiques sur des petits marchés. Les entrepreneurs martiniquais sont capables d'avoir des modèles économiques sous tension(s), sous contraintes, et de les reproduire sur des petits mar-



chés, avec des rentabilités. Ce n'est pas rien comme savoir-faire. Comme vous le savez, la Martinique perd des habitants, donc son marché domestique se restreint. Par contre la Guyane est un pays jeune, avec des besoins de développement, d'infrastructures que ne peuvent absorber seules les entreprises guyanaises. Il y a là une **convergence** objective d'intérêts pour le développement de nos deux territoires. C'est pourquoi ces deux territoires, Martinique et Guyane, auraient sans doute intérêt à renforcer leur coopération économique. Il y a à la base un bout d'Histoire humaine commune : beaucoup de guyanais ont une souche martiniquaise. Je considère personnellement que la séparation de nos universités a été une erreur monumentale, parce qu'elle a envoyé un signe de scission humaine, de fragmentation des compétences, de surcoûts de fonctionnement, là où il n'y en avait pas besoin.

Par finir sur une ambition 2021 positive, il faut observer que nous disposons d'un marché domestique avec un tissu entrepreneurial dense, de formidables "amortisseurs" - c'est-à-dire les revenus garantis par le niveau de fonctionnariat en Martinique, par les retraites et les aides sociales - et par des **perspectives de développement** en Guyane et pour la Guyane, des perspectives de coopérations renforcées partout où cela est possible.

Au *Crédit Agricole* Martinique-Guyane, nous nous évertuerons à être acteur de tous ces rendez-vous.

Propos recueillis par Philippe Pied

Marinette Torpille :

« Avec **Balan Dijital**

nous donnons de **l'espoir aux entreprises** »



Afin de favoriser la reprise d'activité(s) d'un certain nombre de structures impactées par la crise sanitaire, la Collectivité Territoriale de Martinique (CTM) a mis en place et lancé le dispositif **Balan Dijital**, dédié à la « transformation numérique » des entreprises. Les précisions de Marinette Torpille, conseillère exécutive notamment en charge de ces questions hautement d'actualité.

ANTILLA : Quelle est la « genèse » de ce dispositif ?

MARINETTE TORPILLE : Nous avons pensé qu'après les deux périodes de **confinement**, les entreprises avaient la nécessité et l'urgence d'entamer leur **transformation digitale**. En effet les entreprises qui n'ont pas prévu cette trans-

formation ne peuvent pas faire de télétravail, de vente en ligne etc., parce qu'elles ne sont pas outillées pour ça, notamment en numérique. On s'est dit que ce besoin était important pour la continuité d'activités des entreprises, et qu'il fallait qu'elles s'engagent. Pour s'engager il faut investir, et pour ce faire il faut des fonds. Les entre-

prises étant impactées financièrement par la "crise Covid", on s'est dit que nous devions, dans les dispositifs financiers que nous avons mis en place, diriger une partie de ces fonds vers le numérique. Ce dispositif a été validé par l'Assemblée de la CTM, lors de sa séance plénière du 1^{er} décembre dernier ; un dispositif qui est valable jusqu'au **30 juin 2021**.

Combien de volets Balan Dijital comporte-t-il ?

Il comporte **trois volets**, car nous avons voulu proposer une offre très complète. Le **premier** volet s'appelle **Dijital TPE** (Très Petite Entreprise) où nous aidons les entreprises à s'équiper en matériel : ordinateurs, imprimantes avec scanner, appareils

photo, tablettes, logiciels, abonnements, etc. Nous donnons **80%** de la dépense éligible, dépense que nous plafonnons à **8000 euros**. Et c'est un effort très conséquent de notre part car la démarche nationale, qui s'appelle *France Num*, octroie elle un "chèque numérique" d'un montant de 500 euros. Pour cette mesure de transformation numérique, nous portons une enveloppe globale de **15 millions** d'euros. Le **deuxième** volet, que nous avons appelé **Plas Dijital**, consiste en un "appel à projets", pour que nous puissions financer tout ce qui relève des *marketplace* (plateforme de marché, ndr). Les entreprises voulant présenter des projets de *marketplace* peuvent donc répondre à cet appel, et nous choisirons **5 projets** pertinents : soit des *marketplace* déjà existantes, auxquelles seront apportées des améliorations remarquables ; soit la création de *marketplace*. Et nous serons très regardants sur la qualité des *marketplace* proposées aux entreprises. Il est prévu **750.000 euros** de soutien financier pour les projets qui seront choisis, soit 150.000 euros par projet. Des entreprises vont s'équiper, donc il faut qu'elles aient un environnement collectif leur permettant de poursuivre leurs activités. Il faut par conséquent des *marketplace* pertinentes, et les personnes intéressées ont jusqu'à **février** prochain pour répondre à cet appel à projets. Nous voulons arriver à avoir de l'offre dans ces canaux de vente numérique, et faire que les entreprises gagnent collectivement en **visibilité**. On souhaite faciliter la reprise rapide de leur exploitation, en leur donnant cette possibilité d'aller sur ces places-là afin de vendre leurs produits. Et pour nous c'est toujours dans le but "final" de maintenir des emplois : soutenir l'entreprise certes, mais aussi soutenir l'emploi. Le **troisième** volet s'appelle **Mofwazaj Dijital**, pour encore améliorer l'environnement des entreprises. Comme je l'ai dit précédemment, la CTM paie l'équipement et le matériel numérique, mais on s'est dit que les chef.fe.s d'entreprise avaient peut-être aussi besoin d'une aide technique leur permettant de savoir quel type de matériel il leur faut vraiment, pour éviter d'éventuels

« La "crise Covid" leur a montré qu'il ne fallait pas passer à côté de ça... »

« Soutenir l'entreprise certes, mais aussi soutenir l'emploi »

mauvais choix. Pour ce faire nous disons à des associations, des syndicats d'entreprise et à des EPCI (Établissement Public de Coopération Intercommunale) que s'ils proposent un **programme** dans lequel ils portent une action pour aider les entreprises à aller vers leur transformation numérique, hé bien nous, CTM, sommes prêts à participer à cet effort. Et notre participation prend la forme d'un financement forfaitaire de **75.000 euros** par type de programme, dans le cadre d'un déploiement d'offres de formation, d'accompagnement ou de sensibilisation à cette transformation numérique. L'enveloppe allouée à ce troisième volet est de **750.000 euros**. Et l'enveloppe **globale** du dispositif *Balan Dijital* est de **16,5 millions** d'euros.

Avez-vous une idée du nombre d'entreprises de Martinique qui n'ont pas du tout entamé de « transformation numérique » ? Ou alors qui en sont aux balbutiements d'une telle transformation ?

Nous n'en avons pas une idée précise mais nous financerons prochainement une étude qui nous fera l'"état numérique" de nos TPE et PME. Aujourd'hui presque toutes nos entreprises ont au moins une caisse enregistreuse, avec un logiciel comptable qui lui est rattachée : très peu d'entreprises n'ont rien en termes de matériel. Mais nous avons noté que plus de la moitié des TPE n'était pas dans une démarche de commercialisation ou de production numérique. Et pas seulement en

Martinique. Depuis 2019 en effet, la France s'est rendue compte qu'elle avait du retard par rapport à ses voisins européens : **60%** des TPE et PME - et je pense que la Martinique se situait dans ce même pourcentage - n'était pas dans cette démarche de commercialisation ou production numérique. Il y avait donc des chef.fe.s d'entreprise réfractaires, mais la "crise Covid" leur a montré qu'il ne fallait pas passer à côté de ça s'ils voulaient survivre... . Donc là on n'a plus à convaincre, "tout le monde" est convaincu et dit maintenant "donnez-nous les moyens de le faire". C'est ce qu'on fait par ce dispositif *Balan Dijital*. Alors notre plateforme numérique, qui enregistre les demandes relatives à ce dispositif, sera finalisée à la fin de ce mois de janvier, mais un formulaire de "pré-inscription" est déjà en ligne (www.collectivitedemartinique.mq) . Donc nous enregistrons déjà les pré-inscriptions, mais les dossiers de demande de financement pourront être remplis et enregistrés sur cette plateforme numérique à la fin de ce mois. En conclusion, nous voulons dire à ces entreprises qu'il faut savoir anticiper et se projeter avec les outils technologiques actuels. Et que nous sommes à leur côté. Avec *Balan Dijital* nous donnons de l'espoir aux entreprises. Nous accompagnons leur espoir (*sourire*).

Propos recueillis par Mike Irasque





ALAIN MOUNOUCHY
DIRECTEUR GÉNÉRAL
DEPUIS SEPTEMBRE 2020

La société OZANAM existe depuis 1954, par la transformation de la Société civile anonyme de logements et repas à bon marché créée en 1920. Sa vocation est de construire, réhabiliter, louer, gérer, entretenir et vendre des logements. Elle peut aussi réaliser d'autres opérations comme des foyers ou des EHPAD... confiés en gestion, afin de contribuer au logement de tous les types de publics et selon divers modes d'habitat (hébergement, location, vente). Depuis janvier 2017, elle est une filiale du Groupe Action Logement. Afin d'en savoir plus, nous avons rencontré Monsieur Alain Mounouchy son directeur général depuis septembre 2020 et œuvrant dans les secteurs du logement social depuis 22 ans à la Martinique (12 ans en tant que directeur général de la SIMAR).

OZANAM :

L'implication de l'Etat dans la politique du logement à travers son implication financière est une garantie de la pérennité des bonnes conditions pour continuer à produire et entretenir le logement social à la Martinique

Pouvez-vous nous faire une présentation du parc d'Ozanam ?

Il faut savoir que de façon globale, près du tiers de la population martiniquaise vit dans les logements de l'un des trois bailleurs historiques - OLS (Organisme de Logement Social) - de l'île (SMHLM, OZANAM, SIMAR).

A OZANAM nous gérons et entretenons un **parc d'environ 10.500 logements**, pour près de 33.000 personnes logées.

Il y a aussi deux bailleurs sociaux originaires de la Guadeloupe (SEMAG et SENSAMAR) qui interviennent depuis très récemment en Martinique, mais l'essentiel du parc est détenu par nos trois bailleurs historiques.

Comment avez-vous vécu cette crise sanitaire actuelle ?

Sur la **crise sanitaire actuelle** nous avons d'abord été impactés dans nos activités opérationnelles par les deux confinements même s'ils ne sont pas de la même portée. Nous avons maintenu l'essentiel de l'activité d'abord à la disposition de nos locataires mais aussi pour nos fonctions essentielles, notamment de quittancement, d'interventions urgentes... nous avons aussi mis notre personnel en télétravail avec une coordination via les moyens des techniques de communication modernes (conférences téléphoniques, visioconférences, zoom etc.). Cela a permis d'avoir un bon niveau d'activité qui ne s'est pas ressenti dans nos chiffres. Il n'y a pas eu une montée des impayés, ou de gros problèmes de maintenance

des logements pour des interventions urgentes. L'essentiel a été assuré au niveau de la sécurité et des conditions de vie de nos locataires par rapport à la crise sanitaire.

Côté chantiers, lors du premier confinement, certains ont été arrêtés mais grâce à la mobilisation des équipes et des entreprises, on ne peut pas dire qu'il y a eu d'importants impacts sur nos activités de construction et de travaux d'entretien sur le logement.

De façon globale, où en est-on au niveau du secteur du logement social à la Martinique ?

Il faut tout d'abord savoir que les **3 bailleurs sociaux historiques martiniquais sont en bonne santé financière**, ils sont solides. C'est très important car la solidité de la structure financière garantit la pérennité de nos actions pour la construction et l'entretien de notre patrimoine, et aussi pour les relations avec nos locataires. Il peut y avoir quelques problématiques d'impayés, mais ce sont des organismes qui ont d'ailleurs tous plus de 50 ans d'existence et qui ont su consolider au fil des années leur structure financière.

Le deuxième point que je veux aussi souligner c'est le contexte extrêmement favorable du point de vue de la politique publique du logement dont nous bénéficions outre-mer et en particulier en Martinique. Il faut affirmer et reconnaître **l'effort continu de l'Etat** malgré ce qui se dit ici ou là. L'Etat continue à financer de façon importante la politique du logement et la production du logement social dans l'outre-mer et donc en Martinique. A travers un effort budgétaire permanent, la **LBU, pour l'outre-mer c'est environ 240 millions d'euro** (environ 40 millions pour la Martinique).

L'Etat depuis 2010 a complété ce dispositif financier avec d'abord le régime de la défiscalisation d'investisseurs privés en direction du logement social - au moment où ça a été la réorientation de la défiscalisation non plus vers le secteur du privé comme cela l'était depuis 1986 jusqu'à 2009. C'est le gouvernement Sarkozy qui a réorienté la défiscalisation vers le logement social. Cet effort financier supplémentaire de soutien financier au



PIONNIER ET ACTEUR DU LOGEMENT SOCIAL EN MARTINIQUE DEPUIS 100 ANS

La société OZANAM a été créée en 1920 sous la dénomination de société civile anonyme de logements et repas à bon marché. C'est en 1954 qu'elle est transformée et prend le nom d'OZANAM.

Née de l'initiative privée d'Hippolyte ERNOULT, la société s'est construite en lien avec les préceptes de la charité chrétienne. Sous l'impulsion de Georges PLISSONNEAU DUQUENE la société devient une Société Anonyme d'Habitation à Loyer Modéré (SA HLM) en 1954.

Depuis le 1^{er} janvier 2017, la société est une filiale du Groupe Action Logement.

OZANAM est un organisme paritaire qui rassemble les organisations patronales et syndicales pour piloter la stratégie globale et ainsi contribuer à la cohésion sociale.

Les 18 membres du Conseil d'Administration concourent à la définition des axes de gestion et de développement du patrimoine (acteurs territoriaux et sociaux, élus, représentants des locataires, salariés d'OZANAM...).

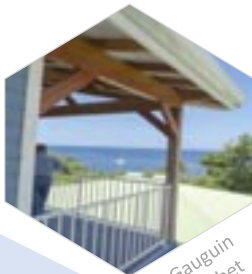
Notre mission est de construire, réhabiliter, louer, gérer, entretenir et vendre des logements.

Nous réalisons la maîtrise d'ouvrage de différents types d'opérations immobilières contribuant ainsi au logement de tous les types de publics et selon divers modes d'habitat (hébergement, location ou vente).

Par notre métier, nous participons à l'aménagement du territoire, au cadre de vie des martiniquais et à la dynamique sociale.

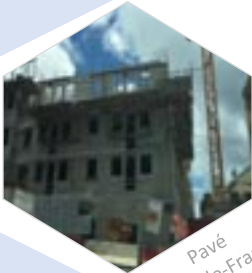
Notre ambition est de satisfaire les besoins des clients tant en termes de produits que de services.

30 000
personnes
logées



Gauguin
Carbet

10 500
logements
en gestion



Pavé
Fort-de-France

27
communes
d'implantation

250
espaces
d'activités

900
garages



Siège OZANAM

logement social s'est transformé en 2018; la défiscalisation a été remplacée par le crédit d'impôt qui est un équivalent subvention. Globalement le résultat est le même, depuis 2010 nous sommes passés grâce à cet effort de l'Etat à un taux de subvention sur les opérations de construction de 30% en moyenne à 50%. Ce qui à la fois facilite la production de logement social notamment en permettant d'absorber l'évolution des coûts de construction et également de contenir les loyers, de nous permettre d'offrir à des locataires, malgré l'augmentation du coût de la construction, un niveau de loyer qui soit acceptable. Il y a une politique structurelle du logement, c'est à mon avis une réussite de l'intervention publique pour le rattrapage en matière de logement social dans les outre-mer et donc à la Martinique. Il est juste de reconnaître et de faire savoir cette permanence de l'effort de l'Etat et des collectivités.

Toutefois, aujourd'hui Il faut que l'ensemble des partenaires, l'Etat, la Collectivité, les OLS, les forces vives du pays, réfléchisse à l'adaptation d'une stratégie en ce qui concerne l'urbanisation

Sommes nous à un tournant du logement social ?

Totalement selon moi...

Ce tournant résulte de trois grandes tendances ou observations :

■ La première concerne cette **inversion démographique** que nous connaissons à la Martinique depuis 2007. La population baisse à la Martinique et cette tendance s'accélère d'année en année. Nous avons perdu plus de 30.000 habitants depuis 2007. On en connaît les raisons, les migrations, la baisse du taux de natalité... c'est une tendance lourde de baisse de la population à la Martinique.

■ La deuxième observation, c'est, **le nombre important de logements vacants dans le parc privé**, lié à cette baisse démographique. Il y a environ 32.000 logements vacants à la Martinique (villas, logements de toutes sortes...) représentant près de 15% du nombre de logements total. Nous avons un taux de vacance considérable dans le logement libre, par rapport à l'ensemble des logements. Il y a environ 210.000 logements à la Martinique, dont 33.000 logements sociaux. **Nos logements locatifs sociaux sont pleins. Tous ces logements vacants occupent de l'espace, du foncier, c'est véritablement un problème.**

■ La troisième observation c'est la **dévitilisation de nos centres-bourgs**. Toutes les communes de

la Martinique sont confrontées à ce phénomène de baisse de la population en centre-ville et de baisse de l'activité, d'où l'existence de maisons abandonnées dont le nombre augmente. Quand on met bout à bout la baisse de la population, l'existence de logements vacants du parc privé en grand nombre, notamment en centre-ville mais aussi en périphérie, cette situation doit interpeller l'ensemble des acteurs du logement social et des politiques d'aménagement du territoire et les acteurs de l'urbanisme de manière générale à la Martinique.

Dans un contexte où la population baisse, où les terrains constructibles sont rares, où nous avons à **protéger l'agriculture** dont les terres dédiées ont diminuées, Il y a des maisons vides, et des centres-bourgs qui connaissent des difficultés.

Il faut absolument croiser la question de l'aménagement du territoire avec le déclin démographique et le vieillissement de la population.

Nous ne sommes plus dans la situation qui avait présidé après-guerre au moment de la départementalisation, au lancement et à la mise en œuvre de la production de logement social à une époque où la croissance démographique était forte couplée évidemment aux effets de la crise sucrière qui avait créé la migration vers les villes. Il fallait faire face à cette population qui quittait les campagnes vers le centre de la Martinique et qui s'entassait dans des habitats précaires à l'origine des quartiers populaires. Actuellement les bailleurs sociaux ont à peu près 50% du parc de logement social construit dans la conurbation Lamentin/Fort-de-France.

Aujourd'hui Il faut que l'ensemble des partenaires, l'Etat, la Collectivité, les OLS, les forces vives du pays, réfléchissent à l'adaptation d'une stratégie en ce qui concerne l'urbanisation





Il y a plus de 15.000 logements sociaux sur Fort-de-France/Lamentin. L'autre moitié est répartie sur les territoires de Cap Nord et Espace Sud. On voit bien cet effet au niveau de l'aménagement du territoire. Le logement social est l'une des traductions de l'application de la départementalisation en Martinique. Le logement social a vraiment débuté en 1955 en Martinique avec la création d'une société d'Etat, la Simar, et également avec la transformation d'une association caritative de logement et de repas à bon marché qui était l'ancêtre d'Ozanam et qui a été transformée en société d'hlm en 1955. C'est le cadre de la départementalisation qui a permis l'éclosion des acteurs du logement social et l'application de la politique du logement social qui a façonné de façon majeure les paysages urbains martiniquais.

En 2020 le contexte n'est plus le même : baisse de la population, existence d'un parc de logements libres privés important dans les centres et les périphéries sur tout le territoire et évidemment avec les changements en matière de commerces et d'activités - les centres-villes depuis 40 ans ont perdu de leur attractivité par rapport aux centres commerciaux - il y a aussi l'automobile. Tout cela participe à changer les conditions. **Nous ne pouvons plus de manière linéaire, conti-**

nuer à concevoir une politique de logement social et à la mettre en œuvre de la même façon. La politique de logement social doit être repensée à la lumière de ces trois grandes tendances. Il faut que l'ensemble des partenaires - Etat, Collectivité, OLS, les forces vives du pays, réfléchissent à l'adaptation d'une stratégie en ce qui concerne l'urbanisation de manière générale et les nouvelles orientations du logement social pour poser la question : **où produire et en quelle quantité et quels types de logements ?**

Il ne faut pas non plus oublier la question du vieillissement et celle du logement des jeunes.

Il y a 10 ans il se disait qu'il manquait 10.000 logements par an en Martinique. En 2021 il n'y a pas eu de changement, pourquoi ?

A mon niveau l'analyse que j'en fais de la permanence de ce chiffre, c'est qu'il ne veut plus dire la même chose. Il y a à peu près autant de demandes de logement social alors que les conditions ont changé à cause de la baisse démographique. Il faut savoir que chaque année à la Martinique, on livre 800 à 1000 logements neufs qui viennent s'ajouter environ aux 1500 relocations au niveau des 3 bailleurs sociaux, voire des 5. Ces relocations concernent les logements sociaux dont les locataires partent ou chan-

gent de bailleurs, ou de communes . On peut considérer qu'il y a entre 2000 et 2500 demandeurs de logement qui trouvent chaque année une réponse et qui deviennent attributaires d'un logement locatif social.

Par le passé, du fait de la situation démographique importante, ces 2000 personnes chaque année étaient remplacées par autant de nouveaux demandeurs de logements du fait de la croissance démographique.

Depuis 1990, ce n'est plus la croissance démographique le moteur, c'est aussi la décohabitation. Cela veut dire que dans une même famille lorsque les jeunes ont atteint la majorité, ils sont en âge d'avoir des enfants, etc. même s'ils ne travaillent pas, dès qu'ils touchent les minima sociaux ils sont solvables, ils peuvent prétendre à un logement social. **Nous sommes dans une période de transition** où c'est la décohabitation qui alimente la demande. Lorsque les jeunes atteignent leur majorité ils aspirent à avoir leur indépendance. De plus en plus de familles vivent dans des appartements. Lorsqu'il y avait des logements à la campagne, on rajoutait une pièce ; les modes de vie ont changé, chacun aspire à avoir son chez soi, son autonomie et l'autonomie passe par le logement. **C'est ce qui a maintenu le même niveau de demande.** Aujourd'hui où il y a cette tendance forte à la baisse démographique, on peut s'interroger, ce sont les jeunes qui quittent la Martinique et qui vont faire des enfants ailleurs.

Nous sommes dans une période de transition, où selon moi, la demande de logement sur une année pouvait être considérée comme un flux alimenté ; il y avait autant de nouveaux arrivants que de sorties. **Je pense que nous sommes en train de passer d'un état de la demande en flux à un état en stock.** En apparence, 8 à 10.000 demandes officiellement enregistrées, c'est le même niveau mais il

“Il ne faut pas non plus oublier la question du vieillissement et celle du logement des jeunes.”

Il y a une tendance visiblement de fond qui fait que ce niveau de la demande ne va plus se renouveler avec la même force qu'auparavant. Donc nous sommes en train de passer d'un état de flux alimenté en permanence à un état de stock. Il est fort possible qu'en Martinique nous n'ayons plus à produire que 10 à 15.000 logements supplémentaires. Nous devrions passer de 33.000 logements actuellement à 50.000 maximum. En termes de perspective, ça a beaucoup d'impact sur les stratégies des bailleurs sociaux que nous sommes. Nous ne pourrions pas produire indéfiniment du logement dans un contexte de baisse démographique. **Il faut**

adapter la demande, il faut produire des logements pour les séniors, pour les jeunes apprentis, les étudiants etc. mais le gros de la production de logements telle qu'on l'a connue sur les 50 dernières années est un modèle en fin de course.

Donc ça va améliorer la demande ?

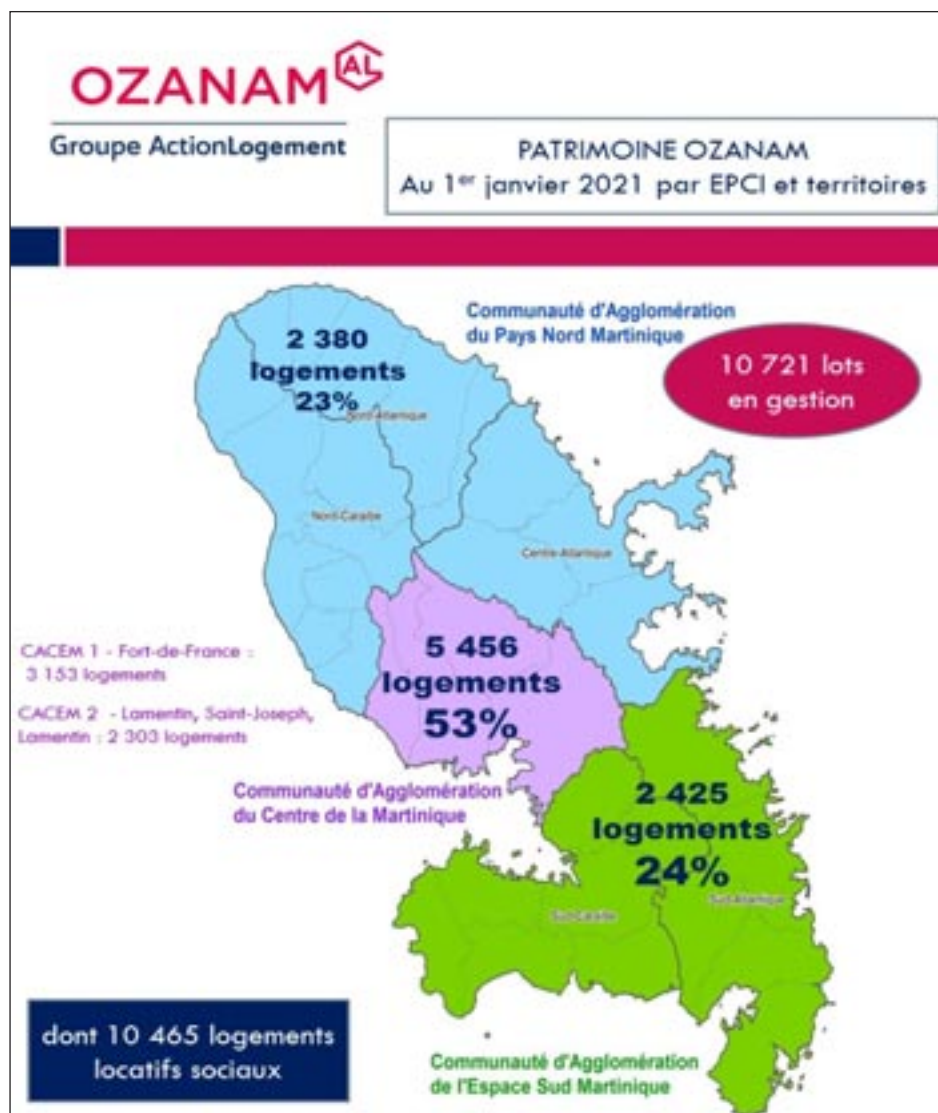
S'il y a besoin de produire encore 15.000 logements au total en Martinique dans le contexte démographique cela veut dire que nous avons 10 à 15 ans de production et qu'il faut se préparer à changer de modèle, à avoir une production beaucoup moindre. Mais il faut maintenir l'effort de

construction actuel parce que nous avons encore trop de compatriotes qui vivent dans le parc privé dans de très mauvaises conditions. Le logement social c'est aussi pour nos compatriotes l'opportunité d'être mieux logés dans des conditions décentes et avec un niveau de loyer modéré.

Qui dit construction de logements dit financement, qui dit financement dit LBU ? Certains disent qu'on peut faire plus avec moins ?

Les faits sont là. Je pense que l'état de notre population nécessite qu'il y ait encore un **effort de solidarité nationale qui soit maintenu**. Cet effort se traduit essentiellement par les aides de l'Etat et les garanties d'emprunt apportées par les Collectivités locales.

La puissance publique est le garant de l'intérêt général, **tout ce qui pourrait être envisagé à la place aurait un caractère provisoire et donc de fragilité**. Aujourd'hui l'effort de l'Etat en fonds gratuit et en subvention, apporte 50% du coût de la construction. On est passé de 30% en moyenne à 50% de subvention dans un contexte où les coûts de construction ont doublé en vingt ans ! Là où on produisait à moins de 1000 euros le mètre carré de logement terrain compris en 2000, nous sommes à près de 2000 euros en 2020. S'il n'y avait pas eu cette aide massive de l'Etat pour amortir le coût de ces constructions on n'aurait pas connu le niveau de production de ces 10 dernières années. Voilà la démonstration qu'il faut absolument maintenir l'aide de l'Etat. Je plaide pour que tant que nous aurons encore besoin de produire des logements sociaux que cela s'articule et s'adosse au maintien de l'effort budgétaire de l'Etat parce que, autrement, les autres substituts éventuels, qui sont intéressants, n'auraient pas la garantie de leur permanence. L'implication de l'Etat dans la politique du logement et son implication financière est une garantie de la pérennité des bonnes conditions pour continuer à produire et entretenir le logement social à la Martinique. Bien sûr tout ce qui peut être fait en plus vient améliorer



mais on ne doit pas remplacer, supprimer ou substituer.

On dit que les organismes Hlm se sont engagés de façon éthique dans le développement durable, la transition énergétique etc., qu'en est-il à Ozanam ?

De manière plus globale, Ozanam est engagé dans des actions RSE (responsabilité sociétale et environnementale) ce qui est plus large que le développement durable. Cela ne vise pas simplement à participer à des politiques de recherche d'économie d'énergie et de réduction d'émissions de gaz à effet de serre mais également à **améliorer le bien être et la sécurité de nos locataires.**

Nous sommes engagés dans une action et une vision plus larges de responsabilité sociale et environnementale avec bien sûr un volet développement durable et économie d'énergie. Nous avons des bâtiments à éclairer et sommes des partenaires très actifs d'EDF et de l'ADEME en ce qui concerne par exemple, l'utilisation d'ampoules à basse consommation dans nos parties communes en les distribuant aussi à nos locataires ; également à des actions concernant l'éclairage des parkings. Nous participons aussi à des expérimentations de récupération d'eau de pluie pour les espaces verts et le nettoyage des parties communes. Ce sont, pour l'instant des expérimentations, jusqu'à ce que l'on puisse fiabiliser tous ces systèmes

Au-delà des économies d'énergie et notre contribution à la réduction des émissions de gaz à effet de serre, nous nous préoccupons des conditions de vie de nos locataires dans le logement et au-delà du logement. Nous avons anticipé la pose de chauffe-eau solaire dans les logements, ce qui est obligatoire

depuis 2008 ou 2010. Nous équipons également le parc ancien de manière progressive. Nous sommes engagés dans des actions de sécurisation de la vie de nos locataires, par une stratégie de confortement parasismique de nos bâtiments anciens construits avant l'application des normes actuelles. Grâce à une très forte intervention de l'Etat nous pouvons mettre en place cette stratégie de confortement des bâtiments anciens à travers la LBU et les fonds Barnier, qui apporte 65% de subvention et cela, sans augmentation de loyer pour les locataires. Les 35% restant sont apportés en fonds propres par les bailleurs sociaux.

Ce sont des sommes très importantes. Pour les trois bailleurs qui existent depuis 50 ans, une partie importante de leur parc est concernée par ces travaux (environ 150 millions d'investissement à faire au titre du confortement parasismique du patrimoine ancien de logement social à la Martinique.) C'est une action extrêmement importante, permise là aussi par la solidarité nationale. Nous avons également une politique très active en termes d'**accompagnement de nos locataires dans l'accès au logement.**

Avec l'aide de l'association ALS (Association pour le Logement Social) créée il y a plus de 20 ans et qui regroupe les 3 bailleurs sociaux de la Martinique. Cette association développe un accompagnement social des locataires, notamment les plus fragiles ou ceux qui peuvent connaître des accidents de la vie dans les logements, ou des difficultés de toutes sortes... Quand on sait que le logement social en particulier est un facteur d'intégration très important, toutes ces actions que nous démultiplions, tant au niveau de



l'accompagnement social des locataires, de leur sécurité dans les bâtiments en les renforçant contre le risque sismique, du développement de procédés qui permettent d'économiser l'eau, l'énergie et donc d'abaisser aussi les charges, participent au mieux-être de nos résidents. Lorsqu'on installe des ballons d'eau chaude solaires dans les logements, on réduit évidemment la facture d'électricité pour les locataires qui n'ont plus besoin d'utiliser des ballons d'eau chaude électriques.

Etes-vous concurrents entre bailleurs ?

Depuis que je suis dans le logement social j'ai contribué à renforcer une politique de confraternité et de coopération entre bailleurs. L'ALS en est un exemple, c'est un outil commun. Avec l'objet social que nous avons (entreprises d'utilité sociale), nous devons produire du logement au meilleur coût et des logements de bonne qualité. Compte tenu de cet aspect social, la concurrence ou la jalousie ne doivent pas être de mise ; mais les hommes et les femmes sont comme ils sont... Globalement il y a de bonnes relations professionnelles entre nous. C'est plutôt un climat qui facilite les échanges, voire la coopération.

Comment voyez-vous l'avenir du logement social en Martinique et que souhaiteriez-vous dire à vos locataires ?

D'abord une pensée pour nos locataires pour leur dire qu'à la société Ozanam nous sommes engagés dans l'élaboration et la mise en œuvre d'une stratégie qui vise notamment à être plus proches d'eux par la mise en place d'agences décentralisées sur les territoires. Nous en avons quatre, deux à la CACEM qui sont logées au siège d'Ozanam, deux à Cap Nord (Trinité et Saint-Pierre) et une sur Espace Sud (Ducos, Génipa) qui vont être installées au cours de l'année 2021. Ozanam se rapproche de ses locataires et améliorer sa qualité de service et sa relation avec ceux-ci pour mieux les servir. Notre priorité c'est d'améliorer notre qualité de service.

Pour mes confrères, je leur souhaite toujours d'avoir la meilleure efficacité possible au niveau de leur stratégie et de maintenir un niveau de coopération inter bailleurs élevé.

Quant aux décideurs, je leur demande de garder toute l'attention nécessaire à la politique du logement et également à l'adaptation de cette politique aux nouveaux enjeux du territoire.

Propos recueillis par Philippe Pied

Sans concession. Objectif 2021

Ecoutez-moi mes frères et sœurs martiniquais, combien de temps encore que la création universelle va-t-elle supporter vos divisions, vos égoïsmes, vos sectarismes et vos peurs ancestrales ?

Encore quelques myriades de lunes et pour les générations de jeunes qui viennent, nous cette génération de papy Boomers, nous ne serons plus qu'un souvenir éthéré, lorsque nos os auront blanchi sous l'effet du temps.

Nos âmes reviendront-elles sur cette terre de Martinique pour mettre en ordre le grand désordre que nous avons nous-mêmes organisé, laissant notre jeunesse sans boussole et sans défense, face à des prédateurs aussi rapaces que machiavéliques ?

Serions-nous comme tous les esclaves du monde, qui dans l'ignorance de leur force, s'avouent déjà vaincus et si asservis de cette culture de soumission, qu'ils se résignent à s'auto-dénigrer, à jalouser la réussite des autres, en étant fermement convaincus de leur infériorité ?

La question que nous martiniquais devrions nous poser, serait celle-ci :

« Existe-t-il au sein de la population des ethnies noires, plus de dissemblance que parmi toutes les autres peuplades que le grand maître de l'univers a créé ? »

Dans la douleur, sous le fouet cinglant, dans les larmes et le sang, s'est forgée avec les blancs dit créoles, notre histoire commune.

Certains qui ont réussi au jour d'aujourd'hui à forger une fortune colossale, grâce à cette société capitaliste et consummatrice, méprisent souvent la base et veulent devenir de plus en plus riche, **en exploitant et en ne donnant rien de rien en retour**, alors qu'un peu d'humanité leur aurait ouvert les portes



du paradis lorsqu'ils vont traverser les mémoires du temps.

Aussi vrai qu'un enfant qui naît, ne sait pas au départ s'il sera un leucoderme ou un mélanoderme, c'est aussi vrai que l'esclavage déclaré comme crime contre l'humanité, que les nègres n'ont pas demandé à être sous le joug de l'esclavage.

Depuis la nuit des origines, l'histoire des peuples s'est toujours forgée sur des bases de souffrance, d'exploitation et de domination.

Aujourd'hui encore, dans les vents alizés qui soufflent dans les champs de cannes malavois, j'entends encore le cri de souffrance d'une société qui se veut soit disant libre, égalitaire et fraternelle mais qui en réalité, rend la majorité de ses enfants dans une forme d'esclavage moderne et psychologique, pire que les souffrances physiques que nos ancêtres ont subi.

Ecoutez mes frères, il est temps en ces instants troublés, de régler définitivement nos problèmes de dominants et de dominés, d'exploitants et d'exploités.

On n'est ni noir et ni blanc, ni jeune et ni vieux dans les flots déchainées de la vie.

Nos faisons tout simplement partie d'un tout et nous ne sommes que des vaguelettes sur les flots déchainés de notre humanité.

La pandémie Covid 19, vient nous rappeler la fable de La Fontaine, « Les animaux malades de la peste » [...ils n'en mouraient pas tous, mais tous étaient frappés...]

En cet instant, les yeux embués de larmes, j'éprouve une admiration sans borne pour mon pays Martinique.

J'admire ses couleurs, son folklore, sa force de résilience, ses odeurs et sa joie natale de vivre. Puisse notre Nation naviguer sur les voies du progrès durant l'année 2021, malgré les vents contraires.

Alors, je regarde dans cette joyeuse cacophonie, les élites politiques de mon

pays, se diviser, se déchirer, juste pour le pouvoir et pour avoir des titres honorifiques, au nom de leurs vanités.

Alors que notre pays se vend mètre carré par mètre carré, je me pose la question de savoir, si l'avenir du pays et celui des générations futures sont à leurs yeux le plus important des combats.

Jean Tony GUIOUBLY



Lorsque la littérature se colle à l'actualité pour s'interroger et nous interroger, c'est une lecture tout en humour qui nous est livrée dans ce livre écrit par Roland Jean-Baptiste-Edouard

Fallait-il tresser une couronne à virus ?

Roland JEAN - BAPTISTE - EDOUARD nous avait déjà habitué à un certain éclectisme en matière de choix d'écriture. Après nous avoir proposé un témoignage sur Fernand Donatien et un essai sur Aimé Césaire, le voilà qui nous propose aujourd'hui un titre pour le moins original : « Fallait-il tresser une couronne à Virus » ?

Qu'est ce qui se cache derrière ce titre quelque peu provocateur ?

Quelle idée d'écrire un livre sur le coronavirus et surtout pourquoi aborder par l'humour une histoire aussi grave ?

La réponse se trouve dans les 40 articles qui constituent l'ossature de ce livre que l'on n'attendait pas tout comme on n'attendait pas le virus. Il est là ce virus et pour longtemps encore et ce livre va l'accompagner dans son périple.

Et on se confine, on se déconfiner, on se reconfiner en portant des masques, en se faisant tester plutôt deux fois qu'une, en observant des gestes-barrières pour essayer d'échapper à l'ennemi invisible et incontournable.

C'est l'histoire de toutes ces péripéties, de tous ces revirements qui est racontée ici avec simplicité et réalisme par un auteur qui, en bon observateur de la société, a suivi au jour le jour les nombreux démêlés qui ont mis sur le terrain et à la télé les principaux acteurs de ce match imprévu et imprévisible.

Ici ce sont les plus grands spécialistes de la médecine moderne qui viennent avouer leur incrédulいたé, leur surprise, leur ignorance. Nous qui croyions que la médecine était une science exacte, que les médecins étaient presque infaillibles, on a été ramené à la réalité par leurs querelles étalées en plein jour. L'humilité a enfin trouvé une place au milieu de ce concert de lamentations.

Là ce sont les hommes politiques de tous bords qui défilent à la télé jour et nuit pour étaler à la fois leur suffisance et leur insuffisance et surtout pour accuser le gouvernement d'amateurisme ou d'incompétence. Très facile quand on est dans l'opposition. On n'a jamais vu autant de donneurs de leçons faire la ronde à la télé pour proposer leurs potions magiques. On est



bien au pays d'Astérix et des gaulois réfractaires.

Quelques dictateurs dans de grands pays (Etats Unis, Brésil, Russie) ont tenté parfois avec succès de profiter de cette crise sanitaire pour affirmer encore plus leur politique dictatoriale. L'auteur a dénoncé dans ses propos cette « dictature coronarienne »

Ce livre sans prétention vient à point nommé pour nous rappeler les méfaits de l'homme sur la Nature et la revanche que celle-ci est en train de prendre en nous obligeant à un confinement qui s'est révélé salutaire à beaucoup d'égards même si nous ne sommes pas encore sortis de l'auberge.

Dans cette histoire racontée à la manière d'une chronique quotidienne, tous les acteurs de cette « geste » sanitaire ont été convoqués et chacun a essayé de jouer son rôle le mieux possible par la méthode des essais et erreurs et l'auteur termine son ouvrage sur une note optimiste en invitant au théâtre car le spectacle continue.

Je suis sûr que vous aurez du plaisir à lire cet ouvrage inattendu mais d'une actualité brûlante.

Bonne lecture

Jid

KI WOL NOU ?

Comment peut-on croire qu'un des « émigrés » visés par la Sénatrice ou les « citoyens-références » auxquels s'adressent les appréciables et ambitieuses justifications théoriques de EOJM, d'ailleurs assez justes, pourraient vivre, par exemple, dans le « Grand Nord », --il ne s'agit pas des territoires entourant la Suède ou la Finlande, mais de ceux au Nord de Sainte-Marie--, ou le « Grand Sud », en panne d'eau depuis ONZE ans (11 ??), et donc obligés de se fournir en bidons de plastique et en double litre de Chanflor; dormir dans des lieux envahis par les moustiques ET prenant conscience que rien n'est fait durant les périodes sèches pour que soit nettoyées systématiquement les zones où ceux-ci se reproduisent si quîètement: les « autorités » se contentant chaque année au mois de avril, juillet ou d'août de lancer quelques campagnes de nettoyage aussi éphémères que brèves; vivre dans des cités laissés à l'abandon et donc progressivement envahies par « le désordre »; des cités ou pas un jardin, pas un terrain de sport, pas un lieu de musique n'est régulièrement entretenu, et ne cherche à attirer dès le plus



jeune âge les nouvelles générations, lesquelles ainsi délaissées, se retrouveront, au fur et à mesure, attirées par le clinquant de l'argent facile, jusqu'à ce que cela atteigne, comme aujourd'hui, un point de non retour, et je passé sur le fait que là ou cela a été fait, au prix de mille sacrifices d'ailleurs, des tentatives de destructions n'aient lieu au motif de considérations parfaitement justifiées (au 1er abord) aux yeux des acteurs; constater amèrement l'état d'abandon de tant de lieux où « jeune » ils avaient connu le bonheur de l'insouciance mais couvert par l'amour débordant de mères ou de grands mères, les mêmes qui depuis

LES premiers débuts ont assumé « NOS » premiers pas, au prix de mille sacrifices mais aussi de mille persévérances de mille tendresses et de mille affections, au point d'ailleurs, - c'est ce qui est mon absolue certitude - de pallier les cruels manques de ce pays en formation, et dotant ainsi la génération qui venait, tout d'un coup, de cette charnelle enveloppe qui a donné tant de forces à ceux qui ont eu cette chance d'en bénéficier... (à suivre...)

Henri PIED

== Ajl 02060.1954 ==

PARTEA
Société à responsabilité limitée
Capital social : 4.755.292,50 €
Siège social :
14 Lotissement les Hauts de Sigy
97280 LE VAUCLIN
534 719 794 RCS FORT DE FRANCE

AVIS DE PUBLICITE

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 30 décembre 2020, il résulte que : Le capital social a été augmenté de 4.755.292.50 euros pour être porté à 6.337.740,50 euros, par voie d'apport en nature.

Les articles 7 et 8 ont été modifiés en conséquence. Mention sera faite au RCS de FORT DE FRANCE.

Ajl 02060.1954

== Ajl 01925.1954==



OBJET DE LA CONSULTATION : ETUDE DE FAISABILITE TECHNIQUE, ECONOMIQUE ET ARCHITECTURALE POUR LA CREATION D'UN CENTRE TECHNIQUE AQUACOLE TERRITORIAL – 20FS029M

Dossier de consultation à récupérer par voie électronique sur le site : <https://collectiviteterritorialede martinique.achatpublic.com>.

Date limite de réception des offres : 26 Janvier 2021 à 12 h 00.

Ajl 01925.1954

== Ajl 02028.1954 ==

AVIS DE MODIFICATION

Dénomination sociale : MOBILE GUARDS DOTHE-MARE. **Forme** : SARL. **Siège social** : 48 Rue Victor Schoelcher ; Immeuble Bel-Azur Entresol ; 97200 Fort de France. **Capital social** : 3 000 € (trois mille euros). Numéro SIREN 849 141 924 00019. Par décision de L'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 22/12/2020, les associés ont décidé de transférer à compter du 22/12/2020 le siège social qui était au 48 Rue Victor Schoelcher ; Immeuble Bel-Azur Entresol 97200 Fort de France à l'adresse suivante ; Centre d'Affaires Dillon Valmenière 97200 Fort de France. L'article 4 des statuts a été modifié, en conséquence. Mention en sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés de Fort de France. Le dépôt légal sera effectué au registre du commerce et des sociétés de Fort de France.

Pour avis et mention.
Ajl 02028.1954

== Ajl 02029.1954 ==

PGF
Société à responsabilité limitée
Au capital de 487 500 euros
Siège social : Anse Gouraud, Rés. La Louisiane - 97233 SCHOELCHER
480 079 037 RCS FORT-DE-FRANCE

Aux termes d'une délibération en date du 20/11/2020, l'AG Mixte a : A pris acte de la démission de M. Guillaume DABRETEAU de ses fonctions de gérant à compter du 20/11/2020 et a décidé de ne pas le remplacer ; Décidé de transférer le siège social de l'Anse Gouraud, Rés. La Louisiane, 97233 SCHOELCHER au 10, avenue des Arawaks, 97200 FORT-DE-FRANCE à compter du 20/11/2020, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Ajl 02029.1954

== Ajl 02030.1954 ==

Mes Trois soleils Bijoux SASU
Capital : 500€
37, Tivoli Post Colon
97234 Fort-de-France Martinique
RCS : 820 764 533 00013

AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPEE AVEC LIQUIDATION

L'AGE du 1.04.2019 a décidé la dissolution anticipée avec liquidation à compter du 31.12.2019, de la démission de la présidente, ainsi que la nomination du liquidateur, Mme FORTUNE HELEN qui détient tous pouvoirs pour accomplir les formalités. Le siège de la liquidation est fixé au siège social de la société. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la dissolution et liquidation seront effectués au greffe du tribunal de commerce de Fort-de-France. Mentions sera faite au RCS de Fort-de-France.

Pour avis le Liquidateur
Ajl 02030.1954

== Ajl 02032.1954 ==

SARL CB CONCEPT
SARL au capital fixe de 3000 euros.
578 Avenue Jean Marie SERREAU
Cité Dillon 97200 Fort de France
RCS FORT DE FRANCE 505066670

AVIS DE TRANSFERT

L'AGE du 01/12/2020 a décidé de transférer l'établissement principal. **Siège** : Au 337 rue Théodore TALLY Cité Dillon 97200 Fort de France. Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Ajl 02032.1954

== Ajl 02033.1954 ==

SASU OLIVER PRESTIGE
SASU au capital fixe de 7 500 euros.
578 Avenue Jean Marie SERREAU
Cité Dillon
97200 Fort de France
RCS FORT DE FRANCE 839634813

AVIS DE TRANSFERT

L'AGE du 01/12/2020 a décidé de transférer l'établissement principal. **Siège** : Au 337 rue Théodore TALLY Cité Dillon 97200 Fort de France. Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Ajl 02033.1954

== Ajl 02034.1954 ==

SASU TEO TAXI
SASU au capital fixe de 500 euros.
578 Avenue Jean Marie SERREAU
Cité Dillon
97200 Fort de France
RCS FORT DE FRANCE 878935808

AVIS DE TRANSFERT

L'AGE du 01/12/2020 a décidé de transférer l'établissement principal. **Siège** : Au 337 rue Théodore TALLY Cité Dillon 97200 Fort de France. Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Ajl 02034.1954

== Ajl 02035.1954 ==

SASU FCMSEP
Fabrication Charpente Métallique Serrurerie Etanchéité et Pose
SASU au capital fixe de 1000 euros.
578 Avenue Jean Marie SERREAU
Cité Dillon 97200 Fort de France
RCS FORT DE FRANCE 842139339

AVIS DE TRANSFERT

L'AGE du 01/12/2020 a décidé de transférer l'établissement principal. **Siège** : Au 337 rue Théodore TALLY Cité Dillon 97200 Fort de France. Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Ajl 02035.1954

== Ajl 02038.1954 ==

AVIS DE CREATION

Par acte SSP du 01/01/2021 a été créée SCI présentant les caractéristiques suivantes : **Forme juridique** : SCI. **Dénomination** : SCI LA FINANCIERE DES CARAIBES. **Siège social** : 2^{ème} étage Bat C- Centre d'affaire Agora Zac de l'Etang Z'abricot (97200) Fort de France. **Objet** : L'acquisition de biens et droits immobiliers, destinés à être loués, l'acquisition et la gestion de valeurs mobilières, actions, parts sociales, parts d'intérêts. **Durée** : 99 ans. **Capital social** : 1 000 euros. **Apports en numéraire** : 1 000 euros. **Gérant** : M. Fabrice BELLARD. **Cession de parts sociales** : Soumise à agrément. **Immatriculation** : au RCS de Fort de France.

Ajl 02038.1954

== Ajl 02036.1954 ==

AVIS DE CREATION

Par acte SSP du 01/12/2020 a été créée SARL présentant les caractéristiques suivantes : **Forme juridique** : SARL. **Dénomination** : ASSIST 972 SARL. **Siège social** : 2^{ème} étage Bat C- Centre d'affaire Agora Zac de l'Etang Z'abricot (97200) Fort de France. **Objet** : L'assistance et l'aide à la décision de la maîtrise d'ouvrage, la représentation générale selon directives sans autonomie décisionnelle, le conseil et l'accompagnement dans toutes démarches administratives, juridiques liées aux projets de réhabilitation, réaménagement, rénovation et construction pour le compte d'une ou de plusieurs sociétés membres d'un groupe et ayant des liens de participations directs ou indirects, minoritaires ou majoritaires, avec son associé unique la SARL FPBH HOLDING ou toutes autres entités agissant pour son propre compte.. **Durée** : 99 ans. **Capital social** : 1 000 euros. **Gérant** : M. Fabrice BELLIARD. **Cession de parts sociales** : Soumise à agrément. **Immatriculation** : au RCS de Fort de France.

Ajl 02036.1954

== Ajl 02037.1954 ==

AVIS DE CREATION

Par acte SSP du 01/12/2020 a été créée SARL présentant les caractéristiques suivantes : **Forme juridique** : SARL. **Dénomination** : LACOM 972 SARL. **Siège social** : 2^{ème} étage Bat C- Centre d'affaire Agora Zac de l'Etang Z'abricot (97200) Fort de France. **Objet** : La réalisation d'activités consistant au suivi, à l'assistance et à la gestion administrative, financière, comptable et juridique de toutes opérations immobilières se rattachant à l'achat, la vente, la recherche, la mise en location ou en sous-location, pour le compte d'une ou de plusieurs sociétés membres d'un groupe et ayant des liens de participations directs ou indirects, minoritaires ou majoritaires, avec la société FPB HOLDING SARL. **Durée** : 99 ans. **Capital social** : 1 000 euros. **Gérant** : M. Fabrice BELLIARD. **Cession de parts sociales** : Soumise à agrément. **Immatriculation** : au RCS de Fort de France.

Ajl 02037.1954

== Ajl 02039.1954 ==

AVIS DE CONSTITUTION

Avis donné de la constitution de la SASU A.C BTP au capital de 500€. **Siège social** : 545 Chemin Bellonie Morne Pitault 97232 LAMENTIN. **Objet** : Construction de Bâtiments et de Maisons Individuelles. **Durée** : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de FORT-DE-FRANCE. **Président** : HONORE Joseph Henri demeurant à 545 Chemin Bellonie Morne Pitault 97232 LAMENTIN.

Ajl 02039.1954

== Ajl 02043.1954 ==

AVIS DE CONSTITUTION

EURL SARL ACTE AUTHENTIQUE

Dénomination : DYDY FOOD. **Siège social** : route 2 bourg, immeuble Fordant 97222 CASE PILOTE. **Capital** : 1000. **Objet** : Achat fonds commerce de la piz-

zeria REMY PIZZA. **Gérant** : Mr CRATER Rudy résidence moulin à vent 97231 Le Robert. **Durée** : 99 ans. RCS Fort de France.

Ajl 02043.1954

== Ajl 02041.1954 ==

SOYAN SAS
Nom Commercial : ESTHETICAR
Société par actions simplifiées
de 10.000 €.
Siège social : 32 rue du Bocage
97200 Fort de France
R.C.S. FORT-DE-FRANCE 837 604 651

Aux termes de l'AGE du 1.12.20, les actionnaires ont décidé à compter du 1.12.2020 : **Un nom commercial** : ESTHETICAR et de la modification de l'objet social. **Ancienne mention** : La société a pour objet en France et dans tous les pays : Toutes activités commerciales de détail d'équipement automobiles et autres produits de nettoyage et accessoires automobiles. **Nouvelle mention** : Par AGE du 1.12.2020, La société a pour objet en France et dans tous les pays : Toutes activités commerciales de détail d'équipement automobiles et autres produits de nettoyage et accessoires automobiles et une seconde activité d'achat et vente de véhicules neufs ou d'occasion. Les articles 2 et 3 des statuts ont été mise à jour en conséquence.

Pour avis
Le Président
Ajl 02041.1954

== Ajl 02042.1954 ==

SCI SGIC
Capital 6000€
SIREN 753 756 022
Rés. Les Abeilles- Bât C Appt 1
97200 FORT DE FRANCE

AVIS DE MODIFICATION

Aux termes d'un acte sous signature sous seing privé en date du 28 décembre 2020, il a été constitué une modification de l'adresse du **siège social** : Rue Dupuy 97250 SAINT-PIERRE et une modification aux associés de cession de parts sociales.

Ajl 02042.1954

== Ajl 02044.1954 ==

D.S.I Société civile immobilière
Au capital de 457,35 euros
Siège social : 38, cité Calebasse
97200 FORT DE FRANCE
412003170 RCS FORT-DE-FRANCE

AVIS DE MODIFICATION DE LA DENOMINATION ET DE LA GERANCE

Aux termes d'un acte unanime en date du 21 décembre 2020, les associés ont décidé de remplacer à compter du 21 décembre 2020 la dénomination sociale D.S.I par DMF Immo, et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts. Les associés ont également pris acte de la démission de Monsieur Patrick SOREL des fonctions de cogérant qu'il exerçait dans la société, avec effet au 21 décembre 2020. L'article 13 des statuts a été modifié en conséquence. L'avis de constitution de la société a été publié dans FRANCES-ANTILLES, le 04 avril 1997 (lieu de publi-

cation : département de la MARTINIQUE). Les modifications résultant du présent avis sont les suivantes : **Ancienne mention de la dénomination** : D.S.I. **Nouvelle mention de la dénomination** : DMF Immo. **Ancienne mention de la gérance** : Monsieur Patrick SOREL et Monsieur Daniel DONAT. **Nouvelle mention de la gérance** : Monsieur Daniel DONAT. Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de FORT-DE-FRANCE.

Pour avis La Gérance
Ajl 02044.1954

== Ajl 02045.1954 ==

KERALOC
Sarl au capital de 8000€
Siège social : 14, rue du Morne Morissot
97200 FORT DE FRANCE
Fort de France B 835 153 792

Par décision en date du 17/12/2020, les associés ont pris acte de la démission de Monsieur Emeric BERTRAC de ses fonctions de cogérant à compter de ce jour

Ajl 02045.1954

== Ajl 02046.1954 ==

Dénomination sociale : CREATION CONCEPT ANTILLES SARL. **Forme** : Société à responsabilité limitée. **Siège social** : 30 Rue Kann Ribann Squadra F – Lotissement Dillon 97224 FORT DE FRANCE. **Capital social** : 1 000 €. **Objet** : La construction, la création, l'aménagement, la rénovation et la transformation de piscines. **Durée** : 99 ans. **Gérant** : Messieurs Aurélien Olivier Jaques PIRCARD et Pierre Philippe Marc LAFFITTE, sont nommés gérants de la Société, pour une durée indéterminée. **Immatriculation** : au RCS de Fort de France.

Pour avis
Ajl 02046.1954

== Ajl 02047.1954 ==

SASU TAXI MATHIEU
Société par actions simplifiée
unipersonnelle au capital de 1000 euros
Siège social : 29, quartier CADETTE, voie communal Vauclin 97280 LE VAUCLIN

AVIS DE PUBLICITE

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée constitutive de la SASU TAXI MATHIEU, du 15 DECEMBRE 2020, il résulte que : l'associé unique, après avoir entendu le rapport de l'assemblée : approuve la constitution de la SASU TAXI MATHIEU. **Objet social** : La société a pour objet en tous pays : la société a pour objet : Le transport de toutes personnes et voyageurs par taxis. Toutes activités de prestations de services aux entreprises ou aux particuliers, toutes activités de négoce en gros, demi-gros et en détail relatif à l'objet mentionné. **Durée** : 99 ans. **Gérant** : donne quitus au président Monsieur MATHIEU Alain Laurent, demeurant à 29, quartier CADETTE, voie communal Vauclin, 97280 LE VAUCLIN. Mention sera faites au RCS de Fort de France.

Pour avis,
Le président M. MATHIEU ALAIN LAURENT
Ajl 02047.1954

== Ajl 02048.1954 ==

GROUPE HILLION PARTICIPATION SARL
Au capital de € 400.000
Zone de Gros de la Jambette
97232 LE LAMENTIN
451 754 550 RCS FORT DE FRANCE

Aux termes de l'AGE du 28/12/2020, il a été décidé de transformer la société en SAS sans la création d'un être moral nouveau, à compter du 1er janvier 2021. La dénomination de la société, son capital, son siège, sa durée, son objet et la date de clôture de son exercice demeurent inchangées. **Président** : Henri HILLION - 29 rue des Mille Fleurs 97233 Schoelcher. **Directeur Général** : Pascal HILLION, 163 rue de la Fontaine Didier 97200 Fort-de-France, tous deux nommés pour une durée indéterminée. **Admission aux assemblées et droits de votes** : chaque actionnaire a le droit de participer aux décisions collectives, chaque action donne droit à une voix. Mention en sera faite au RCS de FDF.

Ajl 02048.1954

== Ajl 01223.1954 ==

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 15/07/2020 il a été constitué une SASU dénommée SOCOREBAT. **Siège social** : Route de Fond Brûlé, N° 65 Allée des Figuiers 97224 DUCOS. **Capital** : 500 €. **Objet** : Construction, rénovation bâtiments. **Président** : M. MARLIN Charles, Route de Fond Brûlé, N° 65 Allée des Figuiers 97224 DUCOS. **Durée** : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Fort-de-France.

Ajl 01223.1954

== Ajl 02051.1954 ==

ADENA SARL
Au capital de 750 €
Siège social : Cité Dillon Squadra E1 n°582
Avenue Léon Gontran Damas
97200 Fort de France
499 827 343 RCS de Fort-de-France

AVIS DE DISSOLUTION ET DE LIQUIDATION

L'AGE du 10/10/2020 a décidé la dissolution de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 30/10/2020, nommée en qualité de liquidateur Madame Joëlle Josepha et fixé le siège de liquidation au siège social. Modification au RCS de Fort-de-France.

La gérante
 Ajl 02051.1954

== Ajl 02052.1954 ==

DOSNE BUGEAUD
Société civile immobilière
Au capital de 1000 euros
Siège social : CHEZ ECOFIP
IMMEUBLE PHENIX
ZAC DU LAREINTY 97232 LE LAMENTIN
881534275 RCS FORT DE FRANCE

Suivant décision collective des associés en date du 26/11/2020, il résulte que : Les associés ont pris acte de la démission de Mme Stéphanie ASSIER de POMPIGNAN de ses fonctions de gérante à compter du 26/11/2020, et constate que Mr Thibaud ASSIER DE POMPIGNAN, demeurant CAP EST- ANSE MAR-

GUERITE 97240 LE FRANCOIS, reste seul gérant de la société. L'article 18-1 des statuts a été modifié en conséquence. Mention sera faite au RCS : FORT DE FRANCE.

Ajl 02052.1954

== Ajl 02053.1954 ==

NISINE 1
Société par Actions Simplifiée
au capital de 143 778,00 €
Siège social C/O ECOFIP - ESPACE DILLON
3000 17 RUE GEORGES EUCHARIS
97200 FORT DE FRANCE
N° 828 472 183 RCS Fort de France

AVIS DE PUBLICITE

Aux termes du procès-verbal des décisions de l'association unique du 25/06/2020 et du Président du 30/12/2020, le 30/12/2020 le capital a été réduit de 200,00 €, puis il a été augmenté de 143 778,00 € au moyen d'apports en numéraire. Nouvelle mention de l'article 7. **Capital social des statuts**: Le capital social est fixé à 143 778,00 € divisé en 143 778 actions de 1,00 € chacune numérotées de 1 à 143 778 entièrement libérées. **Mention sera faite au RCS** : Fort de France.

Pour avis,
 Ajl 02053.1954

== Ajl 02054.1954 ==

TRANSPORT VELAYOUDON
Société à Responsabilité Limitée
en liquidation
Au capital de 3.600 €
Siège social : Quartier Belle Etoile
97230 SAINTE-MARIE
349 242 362 RCS FORT DE France

Aux termes du procès-verbal du 31 décembre 2020, l'Assemblée a : approuvé les comptes de liquidation ; donné quitus au Liquidateur Monsieur Eugène VELAYOUDON, demeurant Quartier Belle Etoile, 97230 SAINTE MARIE de l'exécution de son mandat et l'ont déchargé de sa mission de Liquidateur et, prononcé la clôture de la liquidation à compter du 31 décembre 2020. Les comptes du Liquidateur approuvés par l'Assemblée seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Fort de France et la Société sera radiée. RCS FORT DE FRANCE.

Ajl 02054.1954

== Ajl 02049.1954 ==

CIRCE
Société civile immobilière
au capital de 923.841 euros
Siège social : 42 rue Garnier Pages
97200 Fort de France
353 296 569 RCS Fort de France

Suivant décision collective des associés en date du 19 décembre 2020 :
 Le capital a été réduit de 1.200.000 euros pour être ramené à 923.841 euros.

L'article 7 des statuts a été modifié en conséquence.

• Ancienne mention : Capital : 2.123.841 euros

• Nouvelle mention : Capital : 923.841 euros

Mention sera faite au RCS de Fort de France

Ajl 02049.1954

== Ajl 02061.1954 ==

AVIS DE CONSTITUTION

Au terme d'un acte sous seing privé en date du 09 janvier 2021, il a été constitué une société : Dénomination : MARTINIQUE BTP. Forme : Société par actions simplifiée. Siège social : Centre commercial Lassalle - 97230 SAINTE-MARIE. Objet : VRD - MACONNERIE - CONSTRUCTION DE MAISON INDIVIDUELLE. Durée : 99 ans. Capital : 1500 euros. Président : Claude FRANCOIS-ENDELMONT demeurant Quartier Reculé, 97230 SAINTE-MARIE. Immatriculation : au RCS de FORT DE FRANCE. Admission aux Assemblées : chaque associé a le droit de participer aux décisions collectives par lui-même ou par son mandataire. Exercice du droit de vote : chaque action donne droit à une voix.

Ajl 02061.1954

== Ajl 02059.1954 ==

ALLEGORIA

Société à responsabilité limitée
au capital de 7 500 euros
Siège social : Centre commercial
Le Rond-Point - Route du Phare
97200 FORT DE FRANCE
444 767 891 RCS FORT DE FRANCE

AVIS DE MODIFICATION

L'Assemblée Générale du 7 mai 2019 décide, suite aux cessions de parts sociales intervenues, de la transformation de la SARL pluripersonnelle ALLEGORIA en EURL. Et comme conséquence, de la modification corrélative des statuts

Pour avis
 La Gérance
 Ajl 02059.1954

**Une annonce
 légale à faire
 passer ?**

ANTILLA

Tél.:

0596 75 48 68



FPB
ROBOTICS

**ACTEURS DANS LA LUTTE CONTRE LES PANDÉMIES,
NOUS OFFRONS UNE SOLUTION COMPLÈTE
POUR LA DÉSINFECTION DES ESPACES PUBLICS ET PRIVÉS.**

- Milieux Médicaux (*Hôpitaux, Cabinets Médicaux, EPHAD...*)
- Grandes surfaces (hyper et supermarchés)
- Écoles, Crèches, Gymnases
- Hôtels & Restaurants
- Ports & Aéroports
- Tous types d'ERP...



FPB ROBOTICS

Tél.: 0696 08 48 08

www.fpb-robotics.com

mail : svc@fpb-robotics.com



OCTOPUS BIOSAFETY

ZAC Etang Zabricot - N°17, Imm. Agora
Bât.C - 97200 Fort de France

L'îlot Vins

L'Art du Vin



VINS | CHAMPAGNES | SPIRITUEUX | EPICERIE FINE



BELVEDERE
VODKA



Hennessy

L'ÉPICERIE
DE PROVENCE



NOÛT & CHANDON
CHAMPAGNE

SAINT
JAMES

L'ÎLOT VINS
C. Cial Carrefour Cluny
97233 SCHÛLCHER
Tél. 05 96 60 29 43
cluny@lilotvins.com

L'ÎLOT VINS
Z.I. de la Jambette
97232 LE LAMENTIN
Tél. 05 96 50 32 29
jambette@lilotvins.com

L'ÎLOT VINS
Zone de Manhity
97232 LE LAMENTIN
Tél. 05 96 51 58 81
manhity@lilotvins.com

L'ÎLOT VINS
CC Marin Village
97290 LE MARIN
Tél. 05 96 68 91 51
marin@lilotvins.com

www.ilot-vins.fr



L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ, À CONSOMMER AVEC MODÉRATION - WWW.MANGERBOUGER.FR